

L'AFRIQUE DU SUD
SE FÉLICITE DE LA DÉCISION

La CIJ ordonne à l'entité sioniste d'arrêter son offensive à Rafah

Lire l'article de
Mohamed Mehdi
page 2



UN ACCORD QUALIFIÉ
D'«HISTORIQUE»

Sonatrach signe avec l'américain ExxonMobil

Lire l'article de A. Z. page 3



SAMEDI 25 MAI 2024 - 17 DHOU EL QÎDA 1445 - N° 8976 -
PRIX ALGÉRIE : 30 DA - ISSN 1111-2166

Le Quotidien
Edition Nationale d'Information
D'ORAN

2^e RÉGION MILITAIRE

Chanegriha supervise un exercice tactique de nuit

P. 5



EDUCATION

Les examens de rattrapage prévus du 23 au 27 juin

P. 5



EDIFIER
UNE ALGÉRIE FORTE

Quatre partis forment une alliance politique

P. 4



DE
CANNES :
TEWFIK
HAKEM



P. 9

CLÔTURE CE SOIR DU 77^e
FESTIVAL DE CANNES

FINE COMME UNE SARDINE,
ZOULIKHA TAHAR,
L'ÉCO-FÉMINISTE D'ORAN,
DÉCOUVRE CANNES

L'Afrique du Sud se félicite de la décision

La CIJ ordonne à l'entité sioniste d'arrêter son offensive à Rafah

Vendredi, 231^e jour de l'agression sioniste à Gaza, le nombre de victimes annoncé jeudi soir par le ministère de la Santé de l'enclave fait état de 35.800 martyrs et de 80.200 blessés. La même source a indiqué que les forces d'occupation israéliennes ont commis, mercredi, 9 massacres faisant 91 martyrs et 210 blessés.

Mohamed Mehdi

Hier, l'armée d'occupation a commis plusieurs massacres dans des bombardements visant les civiles à Deir al-Balah et Nuseirat (centre), le camp de réfugiés de Jabaliya et la ville de Gaza (nord), ainsi que Rafah (sud), faisant des dizaines de martyrs et de blessés.

Les combats continuent partout où les troupes sionistes tentent des incursions, principalement à Jabaliya et à Rafah où la résistance palestinienne a annoncé, depuis ce matin, plusieurs opérations.

Avec le blocage de tous les points de passage, la situation humanitaire s'aggrave davantage, au milieu de mises en garde de l'ONU que la famine risque de se généraliser à l'ensemble de l'enclave de Gaza, en plus du fait que les quelques rares hôpitaux partiellement fonctionnels sont déjà à court de carburant, ce qui met en danger la vie des bébés prématués dont les couveuses nécessitent une alimentation électrique. A Deir al-Balah, au moins 15 martyrs, dont des enfants et des femmes, et d'autres ont été blessés, dans un bombardement israélien qui a visé le siège du ministère du Développement social, a rapporté un correspondant d'Al Jazeera expliquant que le bâtiment visé abritait un grand nombre de personnes déplacées à l'intérieur et à l'extérieur. La même source a indiqué que 8 Palestiniens ont été tués et d'autres ont été blessés dans un bombardement sioniste contre une maison au nord du camp de réfugiés de Nuseirat. Dans le centre de la ville de Gaza, le bombardement d'une maison à étages a fait au moins 16 martyrs, dont une dizaine d'enfants, et des blessés d'une même famille, dans le quartier d'Al-Daraj. Toujours à al-Daraj, le bombardement israélien visant des personnes déplacées dans une école et une mosquée, a fait 10 martyrs, pour la plupart des enfants, ajoute la même source. Le bombardement d'une maison, dans le quartier de Sheikh Radwan, au nord de la ville de Gaza, a fait 2 martyrs et 2 blessés également.

LES HÔPITAUX, UNE CIBLE PRIVILÉGIÉE DE L'ARMÉE SIONISTE

Le correspondant d'Al Jazeera a rapporté hier que l'artillerie de l'oc-

cupation israélienne a bombardé les environs de l'hôpital spécialisé du Koweït, au centre de la ville de Rafah.

A nord de Gaza, les forces d'occupation israéliennes avancent leurs troupes vers l'hôpital Kamal Adwan, assiégeant un certain nombre de membres du personnel médical et de blessés, a déclaré le correspondant d'Al Jazeera.

Vendredi, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a déclaré que la vie de «20 nouveaux-nés à l'hôpital des Martyrs d'Al-Aqsa est menacée en raison du manque de carburant».

«L'oxygène cessera car le carburant ne parvient toujours pas à atteindre l'hôpital des Martyrs d'Al-Aqsa, menaçant la vie de plus de 20 nouveau-nés», a déclaré l'UNICEF, précisant que les approvisionnements en carburant «sont encore très faibles» et que l'enclave assiégée «a besoin de couloirs sûrs pour que les travailleurs humanitaires puissent y accéder».

Par ailleurs, des responsables d'organisations internationales de secours et de santé, cités par The New York Times, ont mis en garde contre «l'aggravation de la famine à Gaza».

«La faim s'aggrave à Gaza alors que l'assaut israélien sur Rafah se poursuit», ont-ils affirmé au journal américain, ajoutant craintre que la famine s'installe «ce mois-ci», «à moins qu'Israël ne lève ses restrictions sur l'aide humanitaire». «On s'attend à une famine à Gaza si les combats ne cessent pas et si les services vitaux ne sont pas rétablis. Nous ne devons pas attendre l'annonce d'une famine pour aider Gaza, car il sera trop tard».

De son côté, le commissaire européen chargé de la gestion des crises a déclaré, hier, qu'un convoi destiné à acheminer de l'aide humanitaire à Gaza avait été «annulé en raison de l'attaque israélienne contre la ville de Rafah» et la «fermeture des points de passage».

LES TROIS COMMANDEMENTS DE LA CIJ

La Cour internationale de justice (CIJ) a émis, hier, trois commandements en réponse à la nouvelle requête introduite le 10 mai 2024 par l'Afrique du Sud contre Israël : arrêter l'offensive sur Rafah, ouvrir le passage frontalier,

ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

En l'espace d'une année, de 2022 à 2023, le taux des civils tués dans des conflits armés a augmenté de 72%, tandis que l'on comptait 110 millions de personnes déplacées dans le monde pour cause de guerre, de persécutions et de violations des droits humains ! Ces chiffres, qualifiés d'« effroyables », ont été révélés lors du débat public annuel qui a eu lieu au Conseil de sécurité, le 21 mai dernier, à propos de «l'érosion du droit international humanitaire (DIH) dans le contexte des conflits en cours». La représentante du Mozambique, Mme Joyce Msuya, qui assure la présidence tournante du Conseil de sécurité, a estimé que ce taux témoigne du fait que les résolutions sur la protection des civils «sont restées largement lettre morte», appelant dans ce sens à renforcer le respect des obligations faites aux belligérants et à obliger les auteurs de violations à rendre des comptes, ce qui, selon elle, «suppose une Cour pénale internationale (CPI) indépendante et impartiale».

Comment et de quelle manière pourrait-on renforcer le respect des obligations faites aux belligérants et à obliger les auteurs de violations à rendre des comptes dans un environnement d'impunité ? Dans son intervention, le représentant de l'Algérie a relevé dans ce contexte que la situation à Gaza soulève la question fondamentale de la raison d'être de l'Etat de droit s'il ne peut pas protéger les valeurs les plus sacrées, a analysé le représentant en soulignant un problème plus large : «comment s'assurer que toutes les parties à un conflit respectent les normes internationales humanitaires et de

sécurité en l'absence d'un mécanisme de dissuasion?», s'est-il interrogé. Proposant, ainsi, la création d'un tel mécanisme permettant au Conseil de sécurité d'être automatiquement notifié de toute violation flagrante et documenté du droit international et du droit international humanitaire, non sans insister sur l'obligation de rendre des comptes pour tous ceux qui ont violé ce droit, souhaitant que «le système multilatéral soit habilité à mettre fin à l'impunité».

Axant sa préoccupation sur la situation à Gaza, qui a contribué à la hausse du taux des pertes civiles dans les conflits armés, le représentant de l'Algérie a cité également le cadre juridique existant et universellement reconnu (la résolution 1265 (1999) et les Conventions de Genève de 1949), relevant que «le monde est témoin de la manière dont la puissance occupante des territoires palestiniens occupés le contourne et le bafoue en toute impunité». Mettant le Conseil de sécurité devant ses responsabilités, il a rappelé que «les forces d'occupation israéliennes ont délibérément pris pour cible des civils et des infrastructures civiles», faisant état de 35.303 morts, dont 32% sont des enfants, et notant que 171 installations de l'UNRWA ont été prises pour cible, pendant que 493 travailleurs de la santé ont été tués, de même que 193 membres du personnel de l'ONU et 147 journalistes et professionnels des médias. Cette politique constitue «un crime de guerre et une punition collective», a-t-il tranché, arguant qu'«affamer des civils innocents ou les cibler directement est explicitement interdit par le droit international humanitaire».

et autoriser les missions d'enquête dans tout Ghaza.

Dans son ordonnance, la Cour a ordonné à Israël d'arrêter immédiatement son offensive militaire, et toute autre action menée dans le gouvernorat de Rafah, de «maintenir ouvert le point de passage de Rafah pour que puisse être assurée, sans restriction et à grande échelle, la fourniture des services de base et de l'aide humanitaire requis de toute urgence», et de «prendre des mesures permettant effectivement de garantir l'accès sans entrave à la bande de Gaza à toute commission d'enquête, toute mission d'établissement des faits ou tout autre organisme chargé par les organes compétents de l'Organisation des Nations Unies d'enquêter sur des allégations de génocide».

La CIJ a également décidé que l'entité sioniste devra soumettre à la Cour, «dans un délai d'un mois à compter de la date de la présente ordonnance», un rapport sur «l'ensemble des mesures qu'il aura prises pour donner effet à cette ordonnance».

En introduction à son ordonnance, la CIJ reconnaît que la situation à Gaza s'est encore largement détériorée depuis la fin mars.

La Cour «souligne que la situation humanitaire catastrophique dans la bande de Gaza, dont elle

avait, dans son ordonnance du 26 janvier 2024, noté qu'elle risquait fort de se détériorer, s'est entre-temps dégradée, et encore davantage depuis qu'elle a rendu son ordonnance du 28 mars 2024».

La CIJ relève que suite aux ordres d'évacuation émis par Israël depuis le 6 mai, «près de 800.000 personnes» (chiffre arrêté au 18 mai 2024) ont été forcées à se déplacer vers «les zones d'Al-Mawasi et de Khan Younès en prévision d'une offensive militaire».

Elle considère que ces développements «sont d'une gravité exceptionnelle» et que des «risques immenses» associés à une offensive militaire à Rafah «ont commencé à devenir réalité, et augmenteront encore si l'opération se poursuit».

En outre, la CIJ affirme qu'elle «n'est pas convaincue que les mesures d'évacuation et dispositions connexes qu'Israël affirme avoir prises (...) soient suffisantes pour atténuer le risque immense auquel l'offensive militaire à Rafah expose la population palestinienne».

L'AFRIQUE DU SUD SALUE LA DÉCISION

L'Afrique du Sud a salué la décision de la CIJ d'ordonner à Israël de mettre fin à son offensive dans la ville de Rafah, et a exhorté les États membres de l'ONU à la sou-

tenir. «Je pense qu'il s'agit d'une décision beaucoup plus ferme, en termes de formulation, de mesures provisoires, d'un appel très clair à la cessation», a déclaré le ministre des Affaires étrangères, Naledi Pandor, à la chaîne de télévision publique SABC d'Afrique du Sud.

Le Hamas s'est également félicité de la décision, ajoutant toutefois que le Mouvement s'attendait à ce que «la Cour rende une décision pour mettre fin à l'agression et au génocide contre notre peuple dans toute la bande de Gaza, et pas seulement à Rafah».

Le Hamas lui a appelé «la communauté internationale et les Nations Unies à faire pression sur l'occupation pour qu'elle s'engage immédiatement à respecter cette décision, et à procéder de manière réelle et sérieuse à la traduction de toutes les résolutions de l'ONU qui obligent l'armée d'occupation sioniste à mettre fin à sa guerre génocidaire contre notre peuple depuis plus de 7 mois».

De son côté, l'Autorité palestinienne s'est également félicitée de la décision prise vendredi par la Cour internationale de justice, estimant qu'elle représente un «consensus international pour mettre fin à la guerre dans la bande de Gaza», a déclaré le porte-parole du président palestinien, Nabil Abu Rudeina, à l'agence Reuters.

Le Quotidien d'ORAN

Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur de la Publication
Mohamed Abdou BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction: 041.23.25.20
Imp. : Oran : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr
Rédaction Algéroise
Tél. : 021.64.96.39 - Fax : 021.61.71.57
Pub Tél. : 021.64.96.44
Rédaction Constantinoise
Tél. : 031.92.12.11
Fax : 031.92.12.22
Diffusion : **Ouest et Centre :** SDPO - **Est :** SO.DI. PRESSE

Un accord qualifié d'«historique» **Sonatrach signe avec l'Américain ExxonMobil**

Le protocole d'accord signé, jeudi dernier, à Alger, entre le groupe Sonatrach et la compagnie américaine ExxonMobil portant sur le développement en partenariat des ressources en hydrocarbures en Algérie, a été qualifié d'«historique» par le Président-directeur général (P-dg) du Groupe Sonatrach, Rachid Hachichi.

A. Z.

Ce protocole d'accord permettra aux deux partenaires d'étudier les opportunités existantes en vue de développer les ressources en hydrocarbures dans le bassin de l'Ahnet et le bassin de Gourara, en mettant l'accent sur l'excellence opérationnelle, l'innovation technologique, le respect de l'environnement et les meilleures pratiques de durabilité, ainsi que le développement d'une coopération mutuellement bénéfique tout au long de la chaîne des valeurs de l'industrie des hydrocarbures en Algérie, a estimé M. Hachichi lors dans son allocution à l'occasion de la cérémonie de signature du protocole d'accord.

Ajoutant que ce protocole d'accord «ne constitue pas seulement une volonté commune de développer un partenariat sérieux et privilégié, mais vise, également, la concrétisation d'une vision commune entre Sonatrach et ExxonMobil. Ce qui permettra aux deux parties d'examiner les voies et moyens d'exploiter les énormes potentialités en ressources énergétiques en Algérie, et que Sonatrach tend à travers ce «partenariat gagnant-gagnant» à profiter de l'expérience pionnière de la compagnie américaine et de ses capacités technologiques dans le domaine du pétrole et du gaz.

La signature de ce protocole s'inscrit dans le cadre de la vision adoptée pour le développement de l'industrie énergétique, a-t-il affirmé, se félicitant par la même occasion de l'intérêt affiché par la compagnie américaine ExxonMobil à l'investissement en Algérie.

A cet égard, M. Hachichi a souligné que la décision de la compagnie américaine de signer ce protocole «témoigne de sa prospection du grand potentiel du secteur minier algérien, et reflète la confiance dont jouit Sonatrach en tant que partenaire fiable capable de développer un partenariat bénéfique et fructueux».

UN AUTRE SIGNÉ LE MÊME JOUR AVEC UN CONSORCIO INTERNATIONAL

Pour sa part, le vice-président chargé de l'exploration et des nouvelles opportunités d'ExxonMobil, John Ardill, a considéré que la signature de ce protocole «assoit les bases et le cadre approprié d'un partenariat solide entre les deux parties pour libérer le potentiel des hydrocarbures en Algérie, qui constitue une destination attractive pour les

investissements dans le secteur du pétrole et du gaz». Tout en relevant que «le protocole d'accord signé après plus de deux (2) ans de préparation et de concertation entre les deux parties, constitue une première étape importante dans la création d'un partenariat qui contribuera à libérer davantage le potentiel de développement des ressources énergétiques de l'Algérie».

Saluant le «rôle historique de l'Algérie dans le domaine du développement et de la commercialisation des hydrocarbures», il a mis en avant le rôle de Sonatrach en tant que compagnie pionnière dans l'exportation du gaz naturel liquéfié (GNL) vers le monde entier depuis 1964. Dans le même sillage, le responsable a affirmé l'engagement d'ExxonMobil à «œuvrer de concert avec Sonatrach pour le transfert de l'expertise et contribuer au renforcement de la place de l'Algérie en tant que puissance énergétique mondiale».

Notons dans ce même contexte qu'un contrat a été signé, jeudi à Alger, entre Sonatrach et un consortium international composé de Baker Hughes, Nuovo Pignone International et Tecnimont, pour la réalisation d'installations de boosting au niveau du gisement gazier de Hassi R'mel.

Le contrat porte sur «la réalisation des installations de boosting, phase III - étape 2, du gisement gazier de Hassi R'mel, plus grand gisement de gaz naturel en Algérie et du continent africain, afin d'accompagner la déplétion naturelle de ce gisement en vue d'assurer le maintien du plateau de production à 188 millions m³/j», selon un communiqué du groupe public.

Le contrat en question consiste en la réalisation en EPC de trois étages de compression au niveau du Centre, Nord et Sud avec un total de 20 turbocompresseurs, la réadaptation du réseau de collecte du gaz existant, la réalisation de trois unités de démercurisation du condensat, la banalisation entre les trains de traitement des unités de production de Hassi R'mel et les tie-in des utilités (réseau eau anti-incendie, air instrument, air service, système diesel, système de torchage et système d'azote), selon les explications de Sonatrach.

Quant aux délais de réalisation de ce projet, la même source indique qu'ils sont respectivement de 33, 36 et 39 mois, pour les stations de boosting Centre, Nord et Sud, avec des mises en service respectives des étages de boosting, prévues respectivement en octobre 2026, janvier 2027 et avril 2027.

Hydrocarbures offshore **Les études d'exploration ont révélé des «indicateurs positifs»**



Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a affirmé, jeudi à Alger, que les études en cours sur l'exploration offshore des hydrocarbures en Algérie avaient révélé des «indicateurs positifs», notamment en ce qui concerne le gaz naturel.

Lors d'une plénière au Conseil de la nation, présidée par M. Salah Goudjil, président de la chambre haute du Parlement, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, le ministre a souligné que «les études menées sur deux régions, la première entre Skikda et Bejaia et la deuxième entre Ain Temouchent et Tlemcen, ont révélé des indicateurs positifs, eu égard aux richesses importantes en gaz naturel que recèlent ces deux sites importants».

A une question du président du Conseil de la nation, M. Arkab a indiqué que l'exploration offshore des hydrocarbures figurait parmi «les programmes mis en place par l'Etat pour le développement du secteur minier, pétrolier et gazier, et que les études sont en cours pour déterminer les meilleures techniques d'exploration».

«Une fois toutes les conditions réunies, nous lancerons l'exploration», a poursuivi le ministre.

Le ministre a, dans ce cadre, précisé que seulement 47% du domaine minier national a été exploré, et ce, dans le Nord, les Hauts Plateaux, et le Sud du pays.

Et d'ajouter : «Nous avons encore du chemin à faire notamment avec l'exploration offshore compte tenu des indicateurs sûrs et très importants que nous exploiterons en temps voulu».

A une question sur le marché du gaz, M. Arkab a affirmé que l'Algérie avait intégré dans sa stratégie l'intensification de la production de gaz en tant que priorité pour en faire une ressource accompagnant le développement de différentes énergies, à l'instar des énergies renouvelables (EnR), ajoutant que les discussions étaient dans «leur phase finale» concernant le projet de raccordement électrique entre l'Algérie et l'Europe via l'Italie.

S'agissant des prix du gaz naturel, le ministre a souligné que les prix du gaz algérien étaient parmi «les meilleures au monde à l'heure actuelle».

le», soulignant que l'Algérie, un des principaux fournisseurs de gaz naturel à l'Europe, était résolue à conserver sa place dans ce domaine.

GARA DJEBILET : LE PROJET DU TRANSPORT DES MINERAUX DE FER À BÉCHAR SERA RÉALISÉ DANS LES DÉLAIS IMPARTIS

Répondant à une question sur la mine de Gara Djebilet, M. Arkab a rappelé la signature par la Société nationale du fer et de l'acier «FERAAL» et l'entreprise chinoise «Sinosteel» d'un contrat de réalisation de la première unité de prétraitement des minerais de fer à Tnidouf, d'une capacité de 4 millions de tonnes/année. Le projet sera achevé à l'horizon 2025.

La mine sera exploitée et développée à travers la concrétisation d'autres projets comme l'usine de traitement du minerai de fer et de production du concentré de fer à Béchar, qui entrera en service à l'horizon 2026, dans le cadre d'un partenariat entre FERAAL et TOSYALI, selon le ministre.

Quant au transport, M. Arkab a annoncé que la ligne ferroviaire assurant la liaison Gara Djebilet-Tnidouf-Béchar dont la réalisation est prévue entre 2023 et 2026 connaît un «progrès remarquable», ajoutant que le transport du minerai de fer à l'usine de traitement de Béchar se fera «dans les délais impartis».

Insistant sur le caractère stratégique du projet de la mine de Gara Djebilet, le ministre a souligné que l'exploitation de la mine avait débuté au niveau de sa partie ouest dont le stock est estimé à 1,26 milliards tonnes d'un stock global de 3 milliards tonnes.

Raiina Raïkoum
Belkacem Ahcène Djaballah

LE CORPS DÉVOILÉ : ENFIN!

«Chaque société a tendance à fabriquer une 'architecture corporelle' particulière dans son détail anatomique, comme dans ses capacités expressives. Depuis l'indépendance, notre système éducatif a fait un silence sur l'éducation du corps» (Belkacem Lalaoui, universitaire spécialiste du Sport. Contribution© Le Soir d'Algérie, dimanche 27 mars 2022)

La première table de dissection virtuelle «made in Algeria» (nous dit-on) pour l'enseignement de l'anatomie (humaine) est désormais là. Elle a été présentée, tout dernièrement, comme une grande star (ce qui démontre que c'est un grandissime événement) au siège de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Conçue et fabriquée, nous dit-on, dans le cadre d'un partenariat entre un grand Groupe industriel national, l'Université Moulay-Tahar de Saida et deux Startups, en collaboration avec un chercheur algérien établi à l'étranger. Pour quoi faire ? Tout simplement, c'est un équipement qui permet la visualisation de l'anatomie humaine en 3D ainsi qu'une dissection virtuelle destinée à l'enseignement de l'anatomie et de la physiologie. Cette table est présentée sous la forme d'un écran tactile grandeur nature entièrement interactif. Elle permet d'explorer et d'apprendre l'anatomie humaine au-delà de ce qu'un cadavre pourrait offrir. Ses utilisateurs peuvent visualiser l'anatomie exactement comme ils le feraient sur un cadavre. Elle va, ainsi, permettre, à travers tous les modules qui sont intégrés, de travailler avec l'étudiant, dès sa première année, une anatomie basique et

vers la troisième année en imagerie radiologique, voire en simulation chirurgicale. A noter que cette technologie est déjà adoptée (depuis bien longtemps) par de nombreuses écoles et institutions médicales dans le monde. Non parce qu'il y a pénurie (ou absence) de cadavres, à l'image de ce qui se passe chez nous, mais parce que tout simplement les étudiant(e)s voient bien mieux, plus rapidement et apprennent bien plus. Sans rester enfermé(e)s ou freiné(e)s, à l'image de ce qui se passe chez nous, par/dans on ne sait quelle pudeur et autres contraintes psychologiques et/ou religieuses.

Il faut seulement espérer que cette véritable révolution technologique médicale ne se limite pas à la seule présentation d'un prototype (installé, nous dit-on, à Saida), que sa généralisation ne va pas se heurter à on ne sait quelles contraintes techniques et financières, et qu'elle s'étende, au plus vite, à tous les centres de formation. Donnant ainsi la possibilité à tous les étudiant(e)s d'avoir accès, en profondeur, aux mille et un secrets, tous les secrets, du corps humain qu'ils sont appelés à soigner et, surtout, ainsi, être, plus tard, à la hauteur de leurs maîtres-enseignants et, surtout, ne plus être tentés d'aller voir ailleurs si l'herbe n'est pas plus verte, là où les corps humains sont moins «tabouisés» ou interdits. Encore qu'il est plus qu'évident que le cerveau se repère mieux dans une topographie physique que dans une structure virtuelle numérisée. Car, la science est bien plus qu'une simple discipline, mais une démarche qui permet d'acquérir (et d'agir), collectivement et individuellement, une part essentielle de notre humanité. Et tout (im-) patient en a bien besoin, même en état de cadavre. Un autre débat !

Cultures stratégiques et chemin de fer Une grande entreprise et un groupe public pour plus d'efficacité

El-Houari Dilmi

Le secteur agricole connaît une profonde mutation à un rythme soutenu, avec le développement des cultures agricoles stratégiques.

Ainsi, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa a annoncé, jeudi à Alger, la restructuration du Groupe de valorisation des produits agricoles (GVAPRO) en Entreprise publique économique par actions pour développer les cultures agricoles stratégiques. Intervenant devant la Commission de l'agriculture et du développement rural du Conseil de la nation sur « le cadre juridique des fermes pilotes et des coopératives agricoles et leur rôle dans la nouvelle orientation agricole », Cherfa a précisé que « cette démarche vient conformément aux nouvelles orientations du secteur agricole et en exécution des instructions du président de la République, lors de la réunion du Conseil des ministres du 18 février 2024 ». Cette nouvelle entreprise est chargée du développement des cultures stratégiques, notamment les légumineuses, les graines oléagineuses dont le tournesol, et les arbres résistants tels que l'arganier et le pistachier, en sus de la multiplication des semences, a fait savoir le ministre.

Au total, 174 unités de production agricole, d'une superficie globale de plus de 114.000 ha de terres cultivables, ont été rattachées à l'entreprise, avec la création de 4 sociétés en charge de 4 filières. L'EPE-SPA SODESEC sera responsable de la filière des légumineuses, qui s'est vue attribuer une superficie de plus de 38.500 ha pour la culture des légumineuses telles que les lentilles et les pois chiches, tandis que l'EPE-SPA SODEOL sera chargée de la filière des graines oléagineuses, à laquelle il est attribuée une superficie de plus de 33.300 ha pour la culture de plantes oléifères, y compris la production de graines de tournesol. La branche des arbres résistants sera prise en charge par l'entreprise «EPE-SPA SODEAR», qui a dédié une superficie de 2.925 ha à la plantation d'arganiers et 1.400 ha aux pistachiers, tout en confiant à la société «EPE-SPA SODESEM» la branche d'intensification des semences sur une superficie de 21.000 ha. Dans ce contexte, un plan d'action qui s'étend sur trois ans a été mis en place pour



la réalisation des objectifs tracés en vue de développer les cultures stratégiques au niveau des unités de production agricole, selon Cherfa qui a indiqué que le secteur « est en passe d'élaborer un plan d'investissement comprenant la mobilisation des ressources hydriques, l'acquisition de matériel agricole, d'intrants, et de plants d'arbres résistants, afin de concrétiser la nouvelle vision en matière d'agriculture ».

UN GRAND GROUPE PUBLIC DE CONSTRUCTION FERROVIAIRE

S'inscrivant dans la vision stratégique économique du Président Tebboune, et en application de ses directives, le Conseil des Participations de l'Etat (CPE), a acté, jeudi, la création d'un grand groupe public dédié à l'ingénierie et à la réalisation des projets ferroviaires, à travers la reconfiguration du secteur public des infrastructures ferroviaires. La création de ce groupe public a été actée lors de la 184^{ème} session du CPE, tenue sous la présidence du Premier ministre, Nadir Larbaoui. L'approche retenue vise à mettre à profit l'important programme fer-

roviaire décidé pour mettre en synergie les capacités d'ingénierie et de réalisation des entreprises publiques spécialisées dans le domaine de la construction ferroviaire, dans le cadre d'un regroupement cohérent de leurs capacités et de leur savoir-faire. Dans ce cadre, le modèle organisationnel projeté est axé sur la constitution d'un grand groupe formé par une société mère EPE/SPA, à laquelle sont rattachées 04 filiales spécialisées dans le ferroviaire, à savoir : les entreprises publiques économiques SETIRAIL SPA, spécialisée dans l'ingénierie ferroviaire (études et suivi des travaux), INFRARAIL SPA, spécialisée dans les travaux d'infrastructures ferroviaires, RAILELECT SPA, spécialisée dans l'électrification ferroviaire et INFRAFERSPA, en charge des infrastructures et de production d'agrégrats. Ainsi, l'Algérie sera dotée d'une entité d'envergure, d'ingénierie et de réalisation dans le domaine ferroviaire, à même de répondre aux grands projets ferroviaires structurants, décidés par le président de la République dans l'optique d'un maillage ferroviaire du territoire, par la densification du réseau, ce qui requiert une mobilisation conséquente des capacités nationales d'ingénierie et de réalisation.

Edifier une Algérie forte Quatre partis forment une alliance politique

Le parti du Front de libération nationale (FLN), le Rassemblement national démocratique (RND), le Mouvement El Bina et le Front El Moustakbal ont annoncé, jeudi à Alger, la formation d'une alliance politique pour réaliser un consensus national et édifier une Algérie forte. Lors d'une rencontre de concertation ayant regroupé les chefs des quatre partis, Abdelkrim Benmabrek, Mustapha Yahi, Abdelkader Bengrina et Fateh Boutibig, au siège du parti du FLN, M. Benmabrek a indiqué que cette rencontre «scelle une alliance politique entre des formations partageant des dénominateurs communs et des objectifs clairs visant à réaliser un consensus national pour protéger les intérêts du peuple et appuyer toutes les démarches participant de l'édition d'une Algérie forte».

Relevant que son parti œuvre à nouer des liens avec les autres partis présents sur l'échiquier politique, notamment au niveau des deux chambres du Parlement et des Assemblées locales de wilaya et communales, à partir de son programme inspiré des principes du 1er Novembre pour la construction d'un Etat démocratique populaire et social dans le cadre des principes islamiques», M. Benmabrek a appelé de ses voeux

«la contribution de tous les partis à la construction d'une Algérie forte reposant sur le respect des constantes, des valeurs et de la glorieuse histoire de la nation».

Le Secrétaire général du parti du FLN a affirmé que les quatre partis de l'alliance aspiraient à «conforter le front intérieur du pays dans une conjoncture internationale et régionale de crise et face à l'instabilité qui l'entoure de toutes parts et aux velléités de certaines parties qui veulent faire taire la voix retentissante de l'Algérie dans les forums internationaux, notamment au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale des Nations Unies, en faveur des opprimés et des peuples encore sous le joug colonial, en Palestine et au Sahara occidental».

Et d'ajouter que cette alliance «n'est pas conjoncturelle liée à l'échéance présidentielle, mais a vocation à s'étendre au-delà pour prendre des positions dans les domaines politique, juridique et socioéconomique».

De même, elle «ne vise à exclure aucune partie, mais se veut complémentaire des autres composantes politiques et sociales qui contribuent à la construction d'une Algérie nouvelle», a-t-il poursuivi.

Il a, par là même, assuré que ces partis s'emploieront à faire de cette alliance «une

base solide pour proposer des initiatives et soumettre des propositions à même de contribuer au développement socioéconomique et intensifier les contacts lors de la prochaine étape en vue de bien préparer l'échéance du 7 septembre prochain».

Les partis de l'alliance «prévoient d'élaborer une charte d'éthique axée sur la moralisation de l'action politique dans le cadre d'une démarche commune visant à bâtir un Etat de droit», a-t-il ajouté.

Cette rencontre d'évaluation et de coordination a été marquée par l'annonce de l'installation d'une commission conjointe entre les partis concernés pour soutenir l'action gouvernementale, débattre de toutes les questions liées à cette alliance et choisir un slogan.

Concernant la participation à la Présidentielle du 7 septembre prochain, le Secrétaire général du RND, Mustapha Yahi, a affirmé, dans une déclaration à la presse, que l'alliance «proposera un candidat consensuel remplissant les conditions requises, notamment la capacité à préserver les acquis réalisés depuis 2019 et à poursuivre les réformes pour atteindre les objectifs fixés», soutenant que l'Algérie «a besoin de partis politiques forts».

Attaf reçu par le président du Sénégal

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a été reçu jeudi soir à Dakar par le président de la République du Sénégal, M. Bassirou Diomaye Faye, auquel il a remis une lettre du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, indique vendredi un communiqué du ministère.

Au cours de l'audience, M. Attaf a également transmis au président Sénégalais les «sincères salutations du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et sa disponibilité à travailler avec lui pour imprimer une nouvelle dynamique dans les relations algéro-sénégalaises», ajoute-t-on de même source.

Au cours de cette audience, précise le communiqué du ministère, «il a été examiné les voies et moyens de promouvoir les relations historiques qui lient l'Algérie et le Sénégal à de futurs horizons qui consolident la volonté des deux Présidents pour l'approfondissement de la coopération et la compréhension au mieux des intérêts des deux pays et des deux peuples frères».

«Les derniers développements dans la région sahélienne et les perspectives de parvenir à des solutions pacifiques aux crises qui menacent la paix, la sécurité et la stabilité dans cet espace» ont été également abordés, souligne le communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Le président du Sénégal Bassirou Diomaye Faye a de son côté chargé M. Attaf à «transmettre ses salutations et sa considération au Président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, exprimant son souhait de le rencontrer et de travailler avec lui pour concrétiser leur volonté commune pour le développement des relations bilatérales et la concrétisation de leur engagement réciproque vis à vis des questions de paix et de développement au niveau régional».

Investissement 7.230 projets enregistrés jusqu'au 18 mai

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a enregistré jusqu'au 18 mai dernier, 7.230 projets d'investissement déclarés d'une valeur globale de 3.340 milliards de dinars, a indiqué jeudi à Alger son directeur général, Omar Rekkache.

Lors d'une Journée d'information sur «la promotion du financement par le capital-investissement», organisée par l'AAPI en collaboration avec la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob), M. Rekkache a fait savoir que 85 % de ces projets concernent des PME. Le même responsable a indiqué que 65 % des entreprises enregistrées ont déclaré un montant d'investissement inférieur à 150 millions de dinars, soulignant l'intérêt du financement de ce type d'entreprises via des mécanismes «alternatifs» notamment le capital-investissement. Interrogé lors d'un point de presse en marge de cette rencontre sur la question du foncier industriel, le directeur général de l'AAPI a affirmé que la plateforme de l'investisseur était ouverte de manière continue. «Les assiettes foncières aménagées y sont proposées au fur et à mesure de leur disponibilité», a-t-il dit.

«Actuellement, près de 50 % des décisions temporaires accordées ont été transformées en décisions définitives et dont les bénéficiaires ont obtenu leurs contrats de concession», a-t-il indiqué, ajoutant qu'à partir de dimanche prochain, plusieurs grands projets vont également recevoir leur contrats de concession dans plusieurs wilayas.

2^e Région militaire **Chanegriha supervise un exercice tactique de nuit**

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a supervisé, mercredi soir, au niveau du 2^e Polygone de tir et de manœuvre de Rdjem Demmouche, dans le cadre de sa visite à la 2^e Région militaire, un exercice tactique de nuit avec tirs réels, intitulé «Chihab-2024», indique jeudi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de sa visite à la 2^e Région militaire, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'ANP, a supervisé, hier soir, 22 mai 2024, au niveau du 2^e Polygone de tir et de manœuvre de Rdjem Demmouche, un exercice tactique de nuit avec tirs réels, intitulé Chihab-2024, exécuté par les unités de la 38e Brigade d'infanterie mécanisée, appuyée par des unités de différentes forces et des unités de soutien technique, aérien et de défense aérienne du territoire», précise la même source. Dans ce cadre, le Général d'Armée a suivi les exposés présentés respectivement par le Commandant de la 2^e Région militaire et le Commandant de la 38e Brigade d'infanterie mécanisée, portant sur l'idée générale de l'exercice et ses phases d'exécution, ajoute le communiqué. Au niveau du 2^e Polygone de tir et de manœuvre, le Général d'Armée «a suivi de près le déroulement de l'exercice, exécuté de nuit, dans des conditions proches du réel, conformément au plan établi».

«Les objectifs de cet exercice consistaient à améliorer les aptitudes des commandants et des états-majors dans la préparation et l'organisation des actions de combat nocturne et la coordination entre les différentes forces, en sus de faire acquérir aux commandants d'unités l'expérience nécessaire en matière de conduite des uni-



tés, à travers la coordination et la collaboration entre les unités et les unités élémentaires, et aux équipages davantage de maîtrise des systèmes d'armes, et d'évaluer la disponibilité opérationnelle et la capacité de mener à bien, et en toutes circonstances, les missions de combat nocturnes», explique la même source. «L'exécution de cet exercice a mis en évidence la capacité des unités à accomplir avec succès les tâches assignées, ainsi que la maîtrise par les équipages des armes et équipements de haute technologie dont ils disposent. Elle a également démontré le développement et la disponibilité opérationnelle atteints par nos forces armées durant ces dernières années», relève le communiqué. Lors du débriefing organisé à l'issue de cet exercice, le Général d'Armée «a félicité les personnels des unités engagées pour les énormes efforts qu'ils ont consentis tout au long de l'année de préparation au combat, ainsi que lors de la préparation et l'exécution de cet exercice».

Dans ce cadre, il a valorisé «les résultats enregistrés qui étaient en conformité avec les objectifs fixés, ainsi qu'avec la nature des principales missions imparties en territoire de compétence». Par la suite, le Général d'Ar-

mée a passé en revue les unités et formations engagées dans cet exercice. Mercredi après-midi, le Général d'Armée a inauguré le dépôt central des carburants à Mesbah. Après la cérémonie d'accueil, accompagné par le Commandant de la 2^e RM et des directeurs centraux du ministère de la Défense nationale et de l'Etat-major de l'ANP, le Général d'Armée a suivi «un exposé exhaustif sur cette importante unité, notamment les missions qui lui sont assignées dans la chaîne d'approvisionnement en carburant au profit des différentes unités et formations de l'ANP, déployées en 2^e RM».

Après l'inauguration de cette unité, le Général d'Armée «a inspecté ses différents services, infrastructures et ateliers et reçu des explications sur leurs missions», ajoute le communiqué. A cette occasion, le Général d'Armée a souligné «l'importance accordée par le haut commandement de l'ANP aux unités de soutien en carburants, qui sont l'artère qui alimente le corps de bataille en énergie». Il a également exhorté les responsables et les personnels sur «la nécessité d'assurer leur gestion rationnelle et leur maintien en condition pour leur permettre d'accomplir pleinement leurs missions imparties», conclut le communiqué.

Education **Les examens de rattrapage prévus du 23 au 27 juin**

Le ministère de l'Education nationale a arrêté, jeudi, le calendrier des examens de rattrapage au titre de l'année 2023-2024, durant la période allant du 23 au 27 juin pour les trois cycles d'enseignement, indique un communiqué du ministère.

Les examens de rattrapage pour les 2^e, 3^e, et 4^e années du cycle primaire auront lieu les 23 et 24 juin, et ceux du cycle moyen, le 26 et 27 juin pour les 1^{ère}, 2^e et 3^e années, tandis que les examens de rattrapage pour les 1^{ère} et 2^e années secondaires se dérouleront les 23 et 24 juin. Quant aux résultats, ils sont connus le 27 du même mois, précise le communiqué. Dans ce cadre, le ministère veille à ce que tous les établissements éducatifs s'engagent à organiser ces épreuves pour tous les cycles d'enseignement «sans exception aucune», soulignant que ces examens «concernent les élèves ayant obtenu une moyenne annuelle allant entre 4,50 et 4,99/10 pour le cycle primaire, et entre 9 et 9,99/20 pour les cycles moyen et secondaire».

D'autre part, les examens

de rattrapage seront organisés dans «les matières dans lesquelles les élèves n'ont pas obtenu la moyenne requise concernant les cycles primaire et moyen, et dans deux matières seulement parmi les matières où les élèves n'ont pas obtenu la moyenne pour le cycle secondaire», a indiqué la même source. L'annonce et la communication des dates des examens de rattrapage des trois cycles aux élèves concernés et leurs parents, se feront jeudi 23 mai, à travers tous les moyens disponibles, notamment sur les sites électroniques et les pages officielles des directions de l'Education, ajoute le même communiqué. A noter que cette mesure exclut les élèves qui passeront les épreuves du Baccalauréat et l'examen du Brevet d'enseignement moyen (BEM).

Les examens de rattrapage constituent une étape «très importante, préservant les efforts des élèves concernés en leur accordant une deuxième chance pour réussir», outre «son impact positif sur les systèmes éducatifs et le passage d'une année à une autre durant le même cycle scolaire».

Naâma **Un bus se renverse, 21 blessés**

Pas moins de 21 personnes ont été blessées suite au renversement d'un bus de transport de voyageurs, survenu jeudi dans la commune de Djeniene Bourezg (Naâma), a-t-on appris auprès des services de la Protection civile de la wilaya. La cellule d'information et de communication a précisé que le renversement du bus de transport de voyageurs, qui se dirigeait vers Béchar en provenance de la wilaya de Sidi Bel Abbès, s'est produit aux environs de 4

Touggourt

Près de 300.000 capsules psychotropes interceptées

Les agents de la brigade policière de Touggourt relevant de l'inspection divisionnaire des Douanes algériennes de Ouargla ont déjoué, en coordination avec les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) de la 4^e Région militaire (4-RM) une opération de contrebande de 298.348 capsules de psychotropes, a-t-on appris jeudi auprès des services de ce corps constitué. Effectuée au niveau de la région de Taïbène (daïra d'El Hadjira), l'opération a également permis la saisie de deux véhicules (touristique et

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la coordination opérationnelle entre les services compétents pour lutter contre le trafic de drogues et de substances psychotropes ainsi que la contrebande, sous toutes ses formes, a conclu la même source.

Jijel

Deux individus en détention provisoire pour spéulation sur la banane

Deux individus ont été placés en détention provisoire à Jijel pour spéulation illicite sur la banane, a indiqué jeudi un communiqué du Procureur de la République près le tribunal d'El-Milia. «En application des dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le Procureur de la République près le Tribunal d'El-Milia informe l'opinion publique que dans le cadre de la lutte contre la spéulation illicite et sur la base d'une plainte déposée par les services de la Direction du commerce de la wilaya de Jijel concernant des actes de spéulation illicite sur la banane commis par un commerçant, une enquête pré-

liminaire a été ouverte par les services de la section de recherches de la Gendarmerie nationale de Jijel», lit-on dans le communiqué. «En date du 22 mai 2024, trois individus suspects ont été présentés devant le parquet et une enquête judiciaire a été ouverte à leur encontre pour: spéulation illicite, blanchiment d'argent, fraude fiscale, non-facturation, pratiques commerciales frauduleuses, exercice d'une activité commerciale permanente sans local commercial, utilisation d'un registre de commerce par une personne autre que son propriétaire», précise la même source. Les charges retenues contre

Chlef

Deux terroristes abattus

Deux (02) terroristes ont été abattus, jeudi soir, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la zone de Djbel Tamoulga, Bir Safsaf, au niveau du Secteur militaire de Chlef (1^e Région militaire), un détachement de l'ANP a abattu, hier 23 mai 2024, deux (2) terroristes.

Il s'agit du terroriste Kachkouche Abdelkader, dénommé Abou Djafaar et du terroriste Khaloufi Abdelkader, et

récupéré deux (2) pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, trois (3) chargeurs de munitions, une (1) paire de jumelles et divers objets», précise la même source. «Cette opération confirme la vigilance et la détermination des Forces de l'ANP à traquer les résidus criminels jusqu'à leur éradication», ajoute le communiqué.

El Tarf

Logements, eau, investissements : les explications du wali

A.Ouelaa

La presse accréditée dans la wilaya d'El Tarf a été conviée jeudi après-midi à une rencontre avec Mohamed Meziane, wali d'El Tarf, qui a d'emblée indiqué que des rencontres périodiques, au moins tous les trois mois, se tiendront avec la presse ou, exceptionnellement, si les nécessités du moment le recommandent.

Le wali a fait savoir que la prochaine rencontre sera consacrée à l'évolution des actions socio-économiques engagées dans la wilaya et les autorisations de programmes allouées pour leur concrétisation. Il a invité les représentants des différents organes de presse à exprimer les préoccupations citoyennes du moment. Le logement a occupé le devant des discussions, eu égard à son importance et les débats qu'il suscite ici et là. A cet effet,

le wali a indiqué que presque 1.723 logements seront distribués lors de la célébration de la fête de l'indépendance et de la jeunesse. Concernant le logement rural, qui continue de faire jaser, le chef de l'exécutif n'a pas manqué de fustiger la « nonchalance » des maires dans la prise en charge de cet épique dossier dont le quota est de 1500 aides auxquelles se sont ajoutées 800 autres aides.

S'agissant des programmes accusant de grands retards ou carrément à l'arrêt, à l'image des programmes LSP ou LPL, Mohamed Meziane a indiqué que tous ces programmes vont redémarrer incessamment.

Sur un autre plan, le wali a assuré que tous les investisseurs ont été conviés à exposer leurs problèmes et les obstacles rencontrés ont été levés. Par conséquent, les investisseurs dont les projets stagnent depuis des an-

nées ou n'ont pas démarré verront leurs assiettes foncières tout simplement retirées.

Concernant la distribution de l'eau potable qui connaît des hauts et des bas dans certaines communes de la wilaya, le premier responsable de la wilaya a précisé que la situation ne cesse de s'améliorer et qu'elle le sera encore meilleure avec la mise en service de la station de dessalement de Koudiet D'Raoûche, dans la commune de Berrihane, prévue normalement à la fin de cette année.

Abordant ensuite, l'opération d'envergure lancée par la direction générale de l'algérienne des eaux qui a duré trois mois et dans laquelle les moyens humains et matériels de 16 wilayas ont été engagés, il a fait savoir que 10.000 mètres cubes d'eau ont été récupérés, après l'élimination de 635 fuites d'eau et de nombreux piquages illicites.

Mila

14 transformateurs pour moins de pression sur le réseau d'électricité

Le réseau de distribution de l'électricité dans la wilaya de Mila s'est renforcé dernièrement par la mise en service de 14 nouveaux postes transformateurs, a-t-on appris jeudi de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz.

Ces installations mises en service dans le but d'atténuer la pression sur le réseau et améliorer la qualité du service en prévision de l'été ont nécessité

la mobilisation d'une enveloppe financière de 127,73 millions DA, a précisé le responsable de la cellule de communication de cette direction, Redha Fergani.

Ces postes transformateurs se répartissent sur les communes de Mila, Chelghoum Laïd, Minar Zerza, Grarem Gouga, Chigara, Sidi Merouane, Bouhatem, Ferdjoua et Amira Arrès, selon la même source qui a précisé que

le nouveau réseau électrique lié à ces transformateurs a atteint 13.865 km de long. Trois autres transformateurs seront mis en service "prochainement" dans les communes de Teleghema, Oued El Athmania et Amira Arrès, selon la même source qui a précisé que cette opération a nécessité la mobilisation de près de 34,712 millions DA et porte aussi sur la réalisation de 3.600 km de nouvelles lignes.

Un adolescent noyé dans une mare d'eau

B. Bousselah

Parti pour faire trompette en cette journée ensoleillée de jeudi, à la mi-journée, en compagnie de ses camarades, un adolescent âgé

de 17 ans, originaire de la localité El Fedj Commune de Rouached, s'est noyé dans une mare d'eau non loin de Oued El kebir.

Alertés, les pompiers de l'unité de Tassadane ont repêché le

corps sans vie de la victime. Sa dépouille a été transportée au service concerné de la polyvalente de Tassadane. Une enquête a été ouverte par la gendarmerie pour déterminer les circonstances du drame.

Biskra

Des psychotropes dans l'oignon !

La brigade mobile de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Biskra a saisi 22.500 capsules psychotropes et arrêté trois suspects, a-t-on appris jeudi auprès de la cellule de communication de ce corps de sécurité.

Exploitant des informations relatives au transport par une personne d'une quantité de psychotropes d'une wilaya du Sud

vers une autre du Nord en passant par Biskra, la brigade après des investigations est parvenue à arrêter le suspect en compagnie de deux autres personnes à bord d'un camion de dépannage transportant un mini-camion chargé d'oignon, a-t-on indiqué.

Après la fouille minutieuse des deux véhicules, trois grandes boîtes contenant 22.500 capsules psychotropes ont été

découvertes cachées parmi les oignons, selon la même source qui a précisé que les psychotropes ont été saisis et les trois suspects âgés entre 30 et 32 ans ont été arrêtés.

Un dossier pénal a été constitué à l'encontre des mis en cause pour trafic de psychotropes d'origine étrangère par utilisation d'un véhicule motorisé, a-t-on conclu.

El Oued

Deux réseaux criminels démantelés

La brigade régionale de la Gendarmerie nationale (GN) de Kouinine a démantelé deux réseaux criminels spécialisés dans l'agression, le vol et le cambriolage dans les exploitations agricoles, a indiqué jeudi un communiqué de ce corps de sécurité.

"Trois individus d'un même réseau criminel ont été arrêtés pour leur implication dans une affaire de vol de biens privés sous la menace d'une arme blanche" précise la même source.

Ces deux affaires ont été traitées suite à une "intervention rapide et efficace des éléments

de la brigade de la GN de Kouinine, en coordination avec les éléments de la Section de sécurité et d'intervention (SSI) de Oued El Alenda.

Les membres des deux réseaux criminels ont tous été identifiés et arrêtés". Les mis en cause seront présentés devant les juridictions compétentes "une fois l'enquête terminée", conclut le communiqué.

Blida

Production «record» d'agrumes

Une production "record" d'agrumes a été réalisée à Blida durant la campagne agricole 2023-2024, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya.

Selon le directeur local du secteur, Kamel Foudala, cette wilaya assurant plus de 30% des besoins du marché local en agrumes, a réalisé cette année une "production inédite, jamais vu depuis l'indépendance", rappelant que la campagne écoulée a enregistré une baisse de plus de 50% dans la production d'agrumes à Blida en raison des changements climatiques.

"La wilaya a réalisé, à ce jour, une production de 4,4 million de quintaux d'agrumes, au moment où la récolte des variétés tardives se poursuivra jusqu'en juin prochain", a ajouté le même responsable.

Selon M.Foudala, l'amélioration

de la production d'agrumes est due à plusieurs facteurs, dont les importantes précipitations et l'adoption par les agriculteurs, notamment les exploitations agricoles, de techniques agricoles modernes dans l'irrigation (goutte à goutte), au même titre que la technique d'intensification, par la plantation de 900 arbustes à l'hectare au lieu de seulement 300 arbustes.

A cela s'ajoute l'entrée en production de nouveaux vergers d'agrumes, portant la surface agrumicole productive à près de 19.729 ha sur une superficie globale de 21.467 ha.

Cette production record est palpable au niveau des marchés, où différentes variétés d'agrumes sont proposées à la vente à des prix inférieurs à ceux des campagnes écoulées, soit entre 80 et 150 DA le kg d'oranges, a constaté l'APS.

Réouverture d'un tronçon routier après un affaissement

Le Groupe Cosider a annoncé, jeudi, dans un communiqué, la réouverture du tronçon de la rocade nord d'Alger-Dar el Beida après des travaux de réparation effectués sur cet axe routier endommagé à la suite d'un affaissement.

"La réparation de cet affaissement de l'infrastructure routière, qui s'est faite dans les meilleures conditions, a permis la réouverture du tronçon ce jour, jeudi 23 mai 2024", a précisé le Cosider.

Sur réquisition des pouvoirs publics, le Groupe Cosider a été

chargé d'effectuer des travaux de réparation sur le tronçon de la rocade nord d'Alger-Dar el Beida endommagé à la suite d'un affaissement, a fait savoir le communiqué en soulignant que cette "situation a conduit à une gêne de la circulation entre Djamaâ El Djaïzair et Dar el Beida".

A cet effet, l'entreprise Cosider a assuré avoir "immédiatement mobilisé les moyens humains et matériels requis et a procédé aux travaux nécessaires dans des délais réduits".

Des voleurs de câbles en cuivre arrêtés

Les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans le vol de câbles en cuivre de haute tension à Hussein Dey, a indiqué jeudi un communiqué des mêmes services.

"Dans le cadre de la lutte contre le crime organisé et en préservation de biens publics sur leur territoire de compétence, les éléments de la première Sûreté urbaine de la circonscription administrative d'Hussein Dey ont arrêté quatre individus pour une affaire de sabotage

Horaires des prières pour Alger et ses environs

17 dhou el qida 1445

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
03h47	12h45	16h36	20h00	21h37



Tlemcen

Course contre la montre pour la saison estivale

Khaled Boumediene

Une enveloppe financière de près de 15,5 milliards de centimes a été allouée au programme des préparatifs de la saison estivale 2024 dans la daïra de Marsa Ben M'hidi, a-t-on appris, jeudi, auprès du chef de la daïra, Benzine Aissa. Ainsi, les autorités des deux communes littorales de Marsa Ben M'hidi et M'Sirda Fouaga se livrent depuis le 4 mai dernier à une véritable course contre la montre pour mener à bien les différentes opérations d'aménagement et d'équipement utiles à la baignade et aux loisirs, inscrites dans la feuille de route de réhabilitation et d'embellissement de ces rivages, en vue d'assurer un tourisme durable et respectueux pour l'environnement et la quiétude des estivants et visiteurs. « L'objectif est d'offrir une belle image de cette région du littoral ouest de la wilaya, qui connaît une fréquentation touristique inégale notamment au cours des mois de juillet et août. Tous les moyens humains, matériels et financiers ont été mobilisés afin de contenir dans les meilleures conditions possibles les milliers d'estivants provenant de l'intérieur du pays ou de l'étranger, et assurer un accueil de qualité permettant aux vacanciers de profiter au mieux de leurs vacances », a indiqué Benzine Aissa.

Pour rappel, une enveloppe de près de 30 milliards de centimes a été dégagée par la wilaya pour l'ensemble des plages autorisées à la baignade de Marsat-Ben-M'hidi, Moscarda 1, Moscarda 2, Aïn-Adjroud, Bider 1, Bider 2, Ouled-Benayad, Ouled-Abdallah, Sidna-Youchaâ, Agla et Tafsoftouf des cinq communes côtières de Marsa Ben M'hidi, Souk Tleta, Dar Ya-



ghmouracen, Honaine et Béni Khaled. Dans ce contexte, le chef de daïra de Marsa Ben M'hidi a précisé que « les travaux sont essentiellement axés sur l'aménagement de quatre ronds-points avec des jets d'eau et des revêtements en marbre et la pierre bleue dans l'agglomération de Marsa Ben M'hidi où un 'bateau' ludique avec un jet d'eau et des lampadaires rustiques lumineux, sera érigé à l'entrée de cette ville balnéaire, pour l'accueil des estivants et visiteurs.

Pour satisfaire les estivants et assurer une esthétique nouvelle, il sera procédé à la remise en état du front de mer et autres commodités d'éclairage public, la réhabilitation des sanitaires et douches, la réhabilitation des postes de surveillance et de secours de la protection civile, gendarmerie nationale et la Sûreté nationale, l'aménagement des espaces extérieurs et des aires de repos et leur dotation de chaises et bancs au niveau de Marsa Ben M'hidi. Il s'agit, en outre, de la réalisation de cer-

nes pistes menant vers les plages de Moscarda 1 et Moscarda 2, et des allées adaptées aux handicapés, pour faciliter l'accès de tous les estivants. De même, la voie secondaire reliant ces plages et la route menant vers M'kam sera réhabilitée, élargie et éclairée. Idem, pour les plages de Bider 1 et Bider 2 et Ain Adjroud, qui seront totalement réhabilitées et équipées. Au niveau de cette localité côtière attractive et calme, des travaux sont en cours pour l'extension et le bitumage de la route reliant Chaib Rassou et Ain Adjroud, et des parkings seront réalisés en béton imprémié ».

La même source indique que les services des APC de Marsa Ben M'hidi et M'Sirda Fouaga ont réservé des dizaines de bacs et bennes à ordures au niveau des plages précitées pour préserver l'environnement, ainsi que des camions citerne pour la désinsectisation et autres matériels spécifiques à la propreté et le ramassage des déchets.

Sidi Bel Abbès

Une commission de l'APN au chevet des ressources en eau

Une Mission d'information de la Commission de l'Habitat, de l'hydraulique et de l'aménagement du territoire de l'Assemblée populaire nationale (APN) effectue une visite d'inspection des projets relevant du secteur des Ressources en eau en cours de réalisation, dans la commune de Sidi Bel Abbès, a-t-on appris, jeudi, des services de la wilaya.

La cellule de communication de la wilaya a précisé que la visite de la délégation parlementaire, arrivée dernièrement dans la wilaya, est composée du président de la Commission, Mohamed Boudouma, et d'élus à l'APN, s'inscrit dans le cadre de l'inspection des projets vitaux en cours de réalisation dans la wilaya de Sidi Bel Abbès destinés à améliorer l'alimentation en eau potable (AEP), de s'enquérir des capacités de stockage du précieux liquide, et des pro-

jets inhérents à l'assainissement et au curage de Oued Mekkera. La même source a ajouté que la Commission a visité la station d'épuration des eaux (STEP), implantée à Haï « Es-Sakhra », dans la commune du chef-lieu de wilaya, où des explications sur cette infrastructure et le processus de traitement des eaux usées et leur réutilisation à des fins d'irrigation agricole, ont été fournies à ses membres.

Par ailleurs, un exposé exhaustif sur l'étude relative à l'aménagement de Oued Mekkera sur une longueur de 7 kilomètres traversant le territoire de la commune de Sidi Bel Abbès, visant à éradiquer les points noirs et à aménager le réseau assainissement et ce cours d'eau, a été présenté conjointement par le directeur local des Ressources en eau et le directeur de l'Office national de l'assainissement

(ONA), signale-t-on. L'un des points noirs traversé par Oued Mekkera, localisé à Haï Benzekri, généré par l'accumulation et la stagnation de déchets de toutes sortes le long de lit de l'Oued, et ce en dépit des multiples campagnes hebdomadaires visant son éradication, a figuré au programme de la Mission, dont les membres ont suivi un exposé sur les mesures préconisées pour l'aménagement de ce cours d'eau et l'éradication définitive des points noirs qui l'entachent», note-t-on.

Il convient de signaler que la Mission d'information de la Commission de l'Habitat, de l'hydraulique, de l'équipement et de l'aménagement du territoire de l'APN, poursuit sa visite d'inspection des projets relevant du secteur des Ressources en eau dans cette collectivité locale de l'Ouest.

Tissemsilt

Deux bureaux de poste en renfort

Le secteur de la poste et des télécommunications de la wilaya de Tissemsilt s'est renforcé par deux bureaux de postes, dont la livraison est prévue avant la fin de l'année en cours, pour améliorer les prestations, a-t-on appris, jeudi, du directeur de wilaya du secteur, Kamel Nemouche. M. Nemouche a indiqué à l'APS que l'un des bureaux de poste, implanté dans la zone de «Sidi Bendjelloul» dans la commune de Théniet El Had, dont les travaux de réalisation ont atteint un taux d'avant-

cement de plus de 45 %, s'inscrit dans le cadre du programme communal de développement (PCD) et pour lequel il a été alloué une enveloppe financière de plus de 18 millions DA, y compris la réalisation d'un logement de fonction. Concernant la réalisation du second bureau de poste, à haï 1400 logements, sis au chef-lieu de wilaya, les procédures administratives ont été achevées et les démarches nécessaires ont été entamées pour l'aménagement et l'équipement de ses locaux, relevant de l'Office de

la promotion et de la gestion immobilière (OPGI). Le même interlocuteur a ajouté que l'entrée en service de ces deux structures est prévue, avant la fin de l'année 2024, afin de renforcer le secteur, qui comprend déjà 51 bureaux de poste, répartis à travers toute la wilaya, au profit de plus de 238.000 clients. A rappeler qu'il a été procédé à la mise en service d'un bureau de poste, durant l'année en cours, dans la zone «Sekkaka» dans la commune de Bordj Emir Abdelkader.

Béchar

Projet de trois stations de recharge pour véhicules électriques

Un projet de réalisation de trois (3) stations de recharge pour véhicules électriques a été retenu au profit de la wilaya de Béchar, a-t-on appris jeudi auprès de la direction locale de la Société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz-distribution).

Ce projet s'inscrit dans le cadre du plan stratégique du Groupe Sonelgaz visant à installer un millier de bornes de recharge de véhicules électriques à travers le pays avant fin 2024, a précisé à l'APS, la chargée de communication à la direction de Sonelgaz, Linda Mekkaoui, signalant que les stations prévues sont projetées au niveau de l'université «Tahri Mohamed», l'un des sièges de l'administration de la wilaya et l'Ecole normale

supérieure (ENS). Confier au groupe Sonelgaz, la réalisation de ces stations a pour objectif de contribuer à la transition énergétique et à promouvoir l'utilisation des véhicules électriques sur le marché national, a-t-elle déclaré.

Ces futures stations dont l'entame de la réalisation fait actuellement l'objet de rencontres entre les responsables de la Sonelgaz, ceux de la wilaya et des secteurs concernés disposeront, une fois opérationnelles, de trois (3) types de prises de recharge, adaptées aux voitures hybrides, asiatiques et européennes, a-t-on fait savoir.

Elles sont dotées d'une puissance de 150 kilowatts extensibles à 300 kilowatts, pouvant recharger un véhicule en 15 minutes environ, a-t-on conclu.

Aïn Temouchent

Plus de 21 kg de kif saisie

Les services de la Gendarmerie nationale à Aïn Temouchent ont saisi 21,1 kilos de kif traité et Arrêté un individu impliqué dans cette affaire, a-t-on appris, jeudi, du groupement territorial de ce corps de sécurité.

Cette affaire est intervenue suite à l'exploitation d'informations parvenues à la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de la commune d'Ouled Boudjemâa, faisant état de l'existence d'un colis de kif traité au niveau de la plage de «Sassel», selon la cellule de communication, ajoutant qu'une patrouille a été mise en place pour ratisser le site, où 16

paquets contenant chacun 10 plaquettes de kif traité, d'un poids total de 19,1 kilos, ont été découverts.

Un individu a été arrêté en possession de deux paquets de kif traité (2 kilos), selon la même source.

L'enquête a révélé que cet individu est un repris de justice, ayant trempé dans des affaires similaires, notamment d'importation et d'exportation de kif traité.

Après l'accomplissement des procédures légales, le suspect a été présenté devant les instances judiciaires territorialement compétentes.

Mostaganem

Le corps d'un jeune disparu en mer repêché

Les services de la Protection civile ont repêché le corps d'une personne disparue dans la zone rocheuse proche de la plage de Sidi El Mejdoub, a-t-on appris, jeudi auprès des services de ce corps d'intervention.

«Un équipe de plongeurs, relevant de la Protection civile, a repêché, jeudi vers neuf heure trente minutes, le corps d'un noyé de 20 ans, perdu dans la zone rocheuse, proche de la

plage de Sidi El Mejdoub, dans la commune de Mostaganem», a indiqué la même source.

Les équipes d'intervention ont déposé le corps de la victime au service de la morgue du centre hospitalo-universitaire de Mostaganem.

L'intervention de la Protection civile faisait suite à des informations faisant état de la noyade d'une personne au large des côtes.

El Bayadh

Un mort et trois blessés dans un accident de la route

Une personne est décédée et quatre autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu mercredi dans la commune d'El Bnoud, dans la wilaya d'El Bayadh, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile de la wilaya.

L'unité avancée de la Protection civile de la ville d'El Bnoud, est intervenue vers 10h45 suite au renversement d'un véhicule touristique au niveau de la route nationale (RN) 118, à 31 km

de l'unité d'intervention de la protection civile, en direction de la wilaya de Timimoun, a indiqué la même source.

L'accident a fait un mort, âgé de 40 ans, et trois blessés âgés entre (12 et 82 ans) qui ont été évacués vers la polyclinique d'El Bnoud, pour recevoir les soins médicaux nécessaires.

Les services de sécurité ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de l'accident.



DE CANNES :
TEWFIK HAKEM

Toute Fine, effectivement. À 31 ans, Zoulikha Tahar continue à bien porter le pseudonyme qu'elle s'est trouvé en 2015 quand elle s'est lancée corps et âme, et à ses risques et périls, dans l'aventure du slam (poésie parlée). Depuis qu'elle s'est installée en France, la frêle et dynamique jeune femme a élargi son champ d'action, en plus d'écrire et de se produire sur scène en tant que poète ou conteuse, elle est vidéaste et réalisatrice.

De tous les projets audio-visuels algériens à venir débattus à Cannes dans le pavillon algérien, celui de Zoulikha Tahar a l'avantage d'être original, tout à la fois en prise directe avec les enjeux sociaux du moment, et conforme aux nouvelles pratiques de consommation culturelle; car il s'agit d'une série conçue et destinée pour une plateforme, et pas n'importe laquelle, celle d'Arte, où il est question de la place de la femme dans le contexte local et la fin des ressources de la planète.

A Cannes, Zoulikha Tahar a vu un maximum de films, dansé à toutes les fêtes où elle a pu s'introduire, répondu présente aux diverses sollicitations du pavillon algérien, sans jamais oublier la raison fondamentale de sa présence à Cannes : ses rendez-vous «pro», pour faire avancer ses projets «perso».

Alors que les derniers jours à Cannes ont été marqués par quelques lourdes tensions entre Algériens, suite aux nouvelles dispositions concernant le cinéma (la réalisatrice Sofia Djama ayant déposé plainte au commissariat de Cannes contre l'attaché de presse Hassan Guerrar, après une vive altercation en pleine rue), Zoulikha Tahar, elle, s'est tenue à l'écart des débats houleux, affichant sourires et cool attitude au milieu des tempêtes, comme une parfaite illustration qu'il existe bien un «esprit oranais», joyeux et potentiellement contagieux.

LE QUOTIDIEN D'ORAN : Qu'êtes-vous venue faire à Cannes ?

Zoulikha Tahar : D'une part, je suis là pour pitcher mon projet de court-métrage «La Buée», et de l'autre, pour boucler le plan de financement d'une série pour Arte créative, la plateforme participative de la chaîne d'Arte intitulée «El'sardines».

Q.O. : Avant de revenir sur votre projet de court-métrage pour le cinéma, parlez-nous de cette série pour Arte.

Z.T. : C'est une série éco-féministe qui a été tout de suite acceptée par Arte créative. Mieux, on avait l'intention de la tourner l'hiver prochain, Arte m'a demandé d'avancer le tournage et la livraison de la série car elle traite de sujets très contemporains. C'est une comédie dystopique ou une dystopie comique qui se déroule à Oran à El-Ayoun. Dans un futur proche où les pêcheurs n'arrivent plus à trouver la moindre sardine en mer. Une vie sans sardine à Oran, c'est le cauchemar absolu, mais le traitement de cette série emprunte les codes de la comédie des moeurs, avec au centre du dispositif une jeune célibataire de 30 ans en conflit avec sa mère.



Q.O. : On ne voit pas comment la fin des sardines en Méditerranée peut s'accompagner d'une comédie de moeurs à l'oranaise...

Z.T. : J'ai pas envie de tout spoiler, mais disons que l'héroïne de la série, Zouzou, une jeune trentenaire qui vit à Ain El-Turck est, en tant qu'ingénieur en bio-marine, sélectionnée parmi d'autres experts méditerranéens pour une expédition de recherche qui va durer une année, pour étudier des côtes d'Oran jusqu'en Afrique du Sud les dysfonctionnements de la migration des sardines. C'est la seule femme de l'équipe scientifique. Sa mère est opposée à cette expédition, persuadée que personne ne voudra épouser une fille qui s'en va si loin, avec des hommes étrangers, à bord d'un bateau où tout peut se passer, c'est le ressort de cette série de 6 épisodes de 10 à 15 minutes chacun. Le côté frictionnel prend 80% du temps de la série, mais il y a aussi un peu d'animation et à chaque épisode un débat sous forme de vrais micro-trottoirs sur les sujets abordés.

Q.O. : Puisque la plateforme d'Arte a aimé votre projet et accepté de le produire, pour quoi cherchez-vous, vous même, des financements ?

Z.T. : On a fait le montage financier en un temps record, on a eu toutes les aides françaises dédiées à ce genre de format, mais entre-temps, la part al-

louée au CNC a été réduite car la série se fait en arabe darija, j'y tenais fermement, quitte à perdre un peu d'argent et je suis là pour trouver de quoi combler ce trou.

Q.O. : Ah ah, toutes ces lois cinéma et leurs lots de tracas ! Avez-vous eu d'autres problèmes de développement ? Y a-t-il eu des alternations sur tel ou tel autre sujet ?

Z.T. : Avec mes interlocutrices d'Arte, on s'est très bien entendu. Quand elles m'ont demandé, à partir de mon synopsis et de la bible de la série, que j'écrive la série avec une autre personne confirmée, j'ai accepté et j'ai proposé le nom de l'écrivaine Kaouther Adimi, car j'avais aimé la façon dont elle a abordé la relation mère-fille dans son roman «Nos Richesses». J'ai insisté à mon tour sur le fait que la série doit se faire en arabe darija, et je voulais absolument avoir pour le rôle de Zouzou, la comédienne oranaise Mériem Amiar (récemment vue au cinéma dans «Omar la Fraise» d'Elias Belkredda, et «La famille» de Merzak Allouache, NDA). Les responsables d'Arte ont été plutôt réticents, ils avaient peur que la beauté physique de Mériem Amiar éclipsse le fond du sujet, ou des sujets abordés dans cette série éco-féministe, mais je trouvais cela injuste, étant féministe moi-même, je tiens à dire que Mériem Amiar n'est pas seulement une très jolie actrice, c'est d'abord une très bonne comédienne.

Q.O. : On devine la veine autobiographique... Comment êtes-vous arrivée en France ?

Z.T. : Oui, il y a un peu de ma vie mais avec un petit côté fantastique que vous ne devinerez jamais (rires). J'ai toujours aimé raconter des histoires, écrire a toujours été une passion. À l'âge de 16 ans, j'ai obtenu un premier prix dans un concours de poésie, j'ai fait beaucoup de slam, parce que j'aime la scène. J'ai terminé mes études d'ingénierie en mécanique des matériaux pour faire plaisir à mes parents, et j'ai profité d'une opportunité de l'Institut français pour faire le stage d'été de la FEMIS (École nationale supérieure des métiers de l'image et du son, Paris). Depuis, j'ai opté pour le métier de l'audio-visuel...

Q.O. : On vous voit souvent dans les fêtes, et contrairement à vos collègues, vous avez eu accès aux films. Quand les responsables saoudiens ont dû déplacer jusqu'au stand Algérie, c'était pour vous. De tous les envoyés spéciaux de la délégation algérienne, vous êtes la seule à avoir bénéficié d'autant de priviléges.

Z.T. : Ah mais non, je ne fais pas partie de la délégation envoyée par le ministère de la Culture d'Algérie, j'ai profité du fait que mon mari, critique de cinéma, ait été accrédité à Cannes pour l'accompagner, autant pour faire avancer mes dossiers que pour profiter de ce Festival de Cannes. En ce qui concerne le Red-Sea found et les autres partenaires approchés, je ne suis pas naïve, je sais que le propos de ma série épouse l'air du temps; le bon moment, le bon endroit, le bon profil de la personne, mais je ne suis pas une opportuniste, je crois fermement aux combats que je mène, j'espère que la sincérité de ma démarche sera parfaitement lisible. Et quand le pavillon algérien m'appelle c'est normal que j'y aille, c'est la moindre des choses et pas seulement parce que je compte tourner mes films en Algérie.

Q.O. : Quels sont les films qui vous ont plus marqués cette année à Cannes ?

Z.T. : C'est mon premier Cannes, j'ai adoré la rencontre des deux mondes, le monde de la cinéphilie la plus exigeante et celui du bling-bling le plus extravagant. En compétition officielle, «Bird» d'Andréa Arnold, dans ce film britannique est un de mes préférés, j'ai adoré comment le fantastique s'invite dans le réel sans jamais prendre le dessus, et j'aime quand un film parle des précaires sans misérabilisme. J'aime tout autant les films de genre, comme «The Substance» de Coralie Fargeat, avec Demi Moore, et à Un Certain Regard, j'ai été très touchée par «Vingt dieux», le film français de Luise Courvoisier et Théo Abadie sur un adolescent fermier qui doit s'occuper de sa petite sœur.

Propos recueillis par Teufik Hakem

Pronostics légers ou pronostic vital ?

Des couacs et des altercations en cascade pour finir ce festival où tout s'est passé exactement comme notre envoyé spécial ne l'avait pas du tout prévu.

Un signe ? Non, trois ! 1- La déception, profonde, extraordinaire et monumentale avec le dernier Coppo la «Megapolis». 2- Lennui avec «Oh Canada» de Paul Schrader, autre enfant du New Hollywood, avec un Richard Gere, déjà très vieux (à la fin de sa vie, les confessions d'un célèbre documentariste qui avoue qu'il n'était pas du tout le héros qu'on croyait). 3- La cata Karim Ainouz, petit film «Motel Destino» et grande déception. Tous les metteurs en scène qui ont accompagné ta vie d'envoyé spécial reviennent pour dire qu'ils n'ont plus rien à dire, plus rien à faire ici. Capito ?

Un signe ? Non, trois ! 1- Lynda Khoudri au firmament, c'est bien la fille de ton collègue, le journaliste à la retraite Rabah Khoudri ? Et l'actrice qui monte, qui monte, Sonia Faïdi, c'est bien la fille de tes amis de lycée l'architecte Halim Faïdi et la pharmacienne Souad F. ? Et le dessinateur Gyps que tu as croisé un soir de Croisette, en croyant d'abord que c'était un retraité perdu dans la masse des festivaliers, il t'a dit quoi ? Qu'il était là que pour suivre sa fille Léna Situations, la number One des influenceuses. La génération d'après est déjà bien installée, que celle d'avant aille maintenant se reposer !

Alors que t'avais péniblement obtenu un petit créneau au Stand

Algeria is back, soit vendredi après la prière, pour annoncer officiellement -et cette fois-ci pour de bon- la mise à la retraite trop longtemps repoussée, grande fut la surprise en arrivant devant un pavillon déjà vidé et fermé, avec néanmoins un mot gentil à ton attention : «Si tu peux, reviens une dernière fois l'année prochaine, juste pour les 50 ans de la Palme verte Hamina, ensuite, tu pourras rejoindre Azzedine Mabrouki au paradis des oubliés». Très touchant.

Au dîner de la presse, installé table 1, face à la présidente du festival Iris Knobloch, pour partager avec la crème de la presse internationale thirdâge un menu concocté par le chef doublement étoilé Bruno Oger, te voilà agressé par un confrère du Tadjikistan. «Encore tu vas donner le menu, en quoi ça intéresse le lecteur ? ». De quoi rajouter des coliques à tes coquelicots. On s'en fout de ton «velouté à l'amande douce concombre verveine» (en amuse-bouche), du «Méli-Mélo d'Asperges, perles d'anchois, vinaigrette gingembre, purée d'avocat au basilic» (entrée), de «la Dorade royale rôtie vierge aux condiments de Provence» (plat), et des «Gavottes cacao, pot de crème chocolat pur carajubes, confit de framboise» (dessert), sans compter les breuvages et le café final accompagné d'une madeleine au miel. Heureusement qu'ensuite, il y a eu une réconciliation avec le Tadjik chez «Omar, la braise» Shawarma avec frites grasses à volonté- réconciliation sur le mode «la cuisine gastronomique française est peut-être délicieuse, mais les portions sont microscopiques».

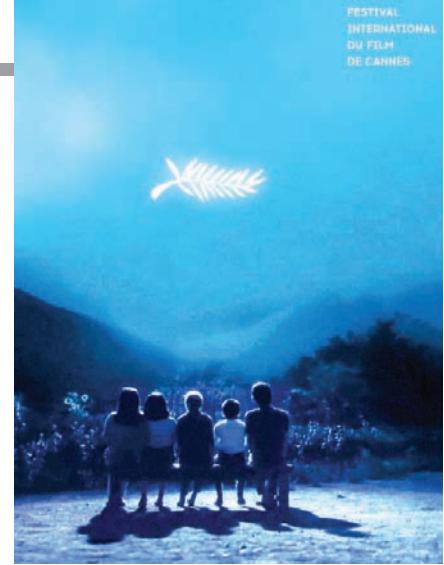
Si tu dis que pour la palme, tu optes pour «Bird», drame social britannique d'Andréa Arnold, plutôt que pour la comédie transgenre «Emilia Perez» du français Jacques Audiard, que crois-tu

qu'il va se passer ? Tu peux toujours parler sur Demi Moore pour le prix d'interprétation féminine et parler pareillement sur l'acteur qui joue le rôle de Donald Trump jeune dans «The Apprentice» du réalisateur dano-iranien Ali Abbasi pour le prix d'interprétation masculine, les lecteurs retiendront surtout que tu n'arrives plus à retenir les noms des comédiens.

Si, il y a 20 ans, c'était plutôt fun et osé de ta part d'avouer que tu étais endormie pendant le merveilleux et gonflant film d'un Alexandre Nikoliaïevitch Sokourov ou d'un Nuri Bilge Ceylan, cette année, sauf à assumer le côté pathétique de l'irréversible déchéance, ne mets pas trop en avant que tu es passée à côté d'un des plus beaux films indiens de la décennie, dont tout le monde loue les qualités, «All We Imagine as Light» de Payal Kadupadi qui scanne à travers plusieurs personnages féminins le thème de l'amour contrarié ou rendu impossible; quant à préférer un film qui se moque des turpitudes d'un enfant gâté russe en Amérique, «Anora» de Sean Baker, au dernier opus de l'Iranien, exfiltré de dernière minute Mohammad Rasoulof, prouve que la Nouvelle Époque bénie t'échappe, et que, définitivement, tu n'es plus dans le coup.

Et puis enfin, ce fait divers qui a fait beaucoup de bruit dans la bulle cannoise algérienne. Une agression verbale (avec plein de gros mots en arabe dedans), suivie d'un dépôt de plainte post #Me.too (en langue française) au Commissariat, et tout le tout-me ! Non seulement tu n'es pas la victime, ni (même pas) l'accusée, mais, suprême humiliation, te voilà appellée à jouer l'impossible rôle du sage-réconciliateur. Tous les signes sont là, alors surtout ne dis pas, n'écris plus, ne t'achève pas par un énième et périlleux «à l'année prochaine».

T. H.



EN Mahrez refuse-t-il la sélection nationale ?

M. Zeggai

Riyad Mahrez a-t-il pris sa retraite internationale ? C'est la question qui suscite moult interrogations chez le public algérien. Même si elle est envisageable, elle n'est pas tout de même encore actée tant que l'intéressé ne s'est pas prononcé. Alors, verra-t-on Mahrez sous le maillot des Verts ? La question mérite d'être posée, car le sociétaire d'Al Ahly de l'Arabie Saoudite n'a pas du moins pour l'instant affiché une réelle volonté de revenir en équipe nationale. Pour certains, Mahrez ne semble pas assez chaud pour répondre aux convocations du sélectionneur des Verts, Vladimir Petkovic.

En mars dernier, Mahrez avait demandé au coach national d'être dispensé des matches amicaux contre la Bolivie et l'Afrique du Sud. Une décision jugée compréhensible, mais celle qui l'a prise en vue de la reprise des éliminatoires du Mondial, programmés en juin, l'est beaucoup moins. Figurant sur la liste élargie pour ces rendez-vous officiels, le joueur aux 94 sélections a préféré décliner en signifiant qu'il était toujours en phase de réflexion. C'est du moins ce que nous avons appris d'une source bien informée. La même source affirme que Mahrez ne sera pas présent lors des deux matches contre la Guinée et l'Ouganda dans le cadre des 3^e et 4^e



journées des éliminatoires de la Coupe du monde 2026. Cette situation risque de faire perdre à Mahrez la confiance de son entraîneur et aussi l'estime du public algérien comme en témoignent les nombreux commentaires diffusés sur les réseaux sociaux où les fans de l'EN ne mâchent pas leurs mots à son encontre.

En un mot, Mahrez ne fait plus l'unanimité notamment après son ratage de la dernière CAN même si c'est l'ensemble de l'équipe algérienne qui a été catastrophique. Au fait, pourquoi Mahrez continue-t-il d'ignorer les appels de son nouveau sélectionneur ? Est-ce la fin de l'histoire entre Mahrez et l'EN ? Vladimir Petkovic doit-il composer sans lui ? La sortie de Mahrez est-elle liée avec le limogeage de Djamel Belmadi ? Des questions qui méritent bien des réponses ne serait-ce que pour éclairer l'opinion publique.

D'autre part, on vient d'apprendre que l'ancien sélectionneur des Verts suscite la convoitise d'Al Ahly où évolue Riyad Mahrez. En effet, le club saoudien aurait fait part de son intérêt pour Djamel Belmadi étant donné que les dirigeants de ce même club ne seraient pas satisfaits des résultats du coach actuel.

S'il venait à rallier l'Arabie Saoudite, Belmadi retrouverait Riyad Mahrez mais peut-être aussi Yacine Brahimi, en discussion avec le club saoudien. Toutefois, les relations entre le technicien et l'ancien joueur de Porto ne sont pas les meilleures au monde... Jusqu'à l'heure où nous rédigons cet article, Djamel Belmadi n'a pas officiellement retrouvé de club depuis son limogeage de l'équipe nationale en janvier dernier après la mascarade de la dernière CAN en Côte d'Ivoire.

FAF - DTN Du nouveau au collège technique national

M. Zeggai

Plusieurs décisions ont été prises lors de la dernière réunion du collège technique national ayant porté essentiellement sur la présentation du projet sur les dispositions réglementaires ainsi que sur la gestion des championnats des jeunes catégories pour la prochaine saison. Près d'une soixantaine de techniciens ont pris part à cette séance de travail qualifiée d'importante et qui a regroupé les différents sélectionneurs nationaux, les directeurs techniques régionaux, les directeurs techniques de wilayas, les directeurs sportifs des seize clubs de l'élite, les experts techniques ainsi que les stagiaires de la première promotion pour l'obtention de la licence CAF Pro.

Les participants à ce conclave ont été unanimes pour aboutir à la nécessité de mettre en avant les compétences algériennes, jugée comme étant la seule solution pour développer un tant soit peu le football algérien, notamment chez les jeunes catégories. A cet effet, le vice-président de la FAF et chargé de la gestion de la LFP, Moha-

med El Amine Mesloug, a indiqué dans son allocution que «le football évolue à une vitesse importante et nous devons aller vers la concertation avec l'ensemble des acteurs pour suivre cette évolution. Désormais, on doit passer à l'action, aller sur le terrain et obtenir des résultats concrets, notamment chez les jeunes catégories et pour cela, nous devons mettre en avant les compétences», a-t-il affirmé. Lors de l'ouverture des travaux, le secrétaire général de la FAF, Nadir Bouzenad, a profité de cette occasion pour transmettre le message du président de la FAF, Walid Sadi, en concertation avec le DTN, Ameur Mensoul, indique-t-on à la FAF. «Je suis heureux de pouvoir servir une nouvelle fois mon pays. Je remercie encore une fois le président de la FAF, Walid Sadi, pour sa confiance. Je serai honoré d'apporter mon expérience pour aider au développement du football algérien. L'installation de ce collège technique national. «Nous voulons réellement instaurer un environnement de confiance avec nos techniciens et nos experts pour assurer le développement de notre football. On doit absolument privilégier la communication entre les différents acteurs du sport-roi national», a-t-il indiqué.

Selon tous les présents, cette réunion fut riche en enseignements et les conclusions tirées devraient être présentées hier à l'occasion de la réunion du bureau fédéral. Lors de ces

Ligue 1 Le championnat prendra fin le 15 juin

La Ligue de football professionnel a dévoilé le programme de la dernière ligne droite du championnat professionnel de la Ligue 1, qui prendra fin le 15 juin prochain, avec le déroulement de la 30e et dernière journée.

CRB-MCEB délocalisé au stade du 20-août 1955

Le match CR Belouizdad-MC El-Bayadh, programmé initialement demain au stade du 5-juillet, a été délocalisé au stade du 20-août 1955 (16h 45) le même jour, à l'occasion de la 27e journée du championnat de Ligue 1, a annoncé la LFP sur son site officiel, sans pour autant dévoiler les raisons de ce changement. Par ailleurs, le Mouloudia d'El Bayadh

annoncé le retour de l'entraîneur Abdelhak Belaid après quelques mois de son départ de l'équipe. Belaid (34 ans), qui avait succédé à Abdennour Hammici lors des premières journées du championnat, a remplacé cette, fois-ci, Larbi Morsli qui n'a pas fait long feu à la barre technique de la formation du

Sud-ouest du pays. Larbi Morsli a jeté l'éponge à l'issue du précédent match à domicile contre la JS Kabylie pour le compte de la 26e journée. Il avait, à son tour, pris le relais de son collègue Hadi Khezzar, dont le passage avec le MCEB n'a duré que l'espace de quelques semaines. La principale mission confiée au revenant Abdelhak Belaid, qui avait démissionné peu avant la fin de la phase-aller pour des raisons de santé, est de sauver les Bleu et Blanc de la relégation, précise-t-on de même source.

Cela commencera par le match de demain contre le CRB. Le MCEB, qui en est à sa deuxième saison parmi l'élite, occupe la 12e place au classement avec 32 points, devançant de six unités le 15e et avant-dernier, l'ES Ben Aknoun (premier potentiel relégable) qui compte néanmoins un match en retard à livrer face à l'USM Alger.

Wolfsburg s'intéresse à Amoura

Le VfL Wolfsburg (Division 1 allemande) a formulé une première proposition verbale à l'Union Saint-Gilloise pour s'attacher les services de l'attaquant international algérien, Mohamed Amine Amoura, a annoncé la presse locale. Selon la même source, le club bel-

France : Badreddine Bouanani quitte Lorient

L'international algérien Badreddine Bouanani a adressé un message d'adieu aux supporters lorientais après la fin de son prêt sans option d'achat.

Le prêt sans option d'achat de Badreddine Bouanani au FC Lorient touche à sa fin.

Arrivé fin janvier chez les

tien quotidien que vous m'avez témoignés tout au long de mon séjour ici».

En manque de temps de jeu à l'OGC Nice, Badreddine Bouanani a disputé 11 matches et marqué un but avec les Merlus. Pour rappel, Lorient n'a pas réussi à se maintenir et est relégué en Ligue 2.

Angleterre : Aït Nouri nominé pour le titre de meilleur latéral



Le latéral algérien Rayan Aït Nouri a été nommé pour obtenir le prix du meilleur latéral de Première League. Élément clé de l'effectif de Wolverhampton, le latéral droit algérien, Rayan Aït Nouri

peut voir sa saison récompensée. En effet, le joueur a été nommé pour faire partie de l'équipe type de la saison de Première League. Avec 38 apparitions, trois buts et deux passes décisives toutes compétitions confondues, le joueur a effectué de bonnes performances. Le joueur est en concurrence avec de grands noms tels que Kyle Walker et Alexander Arnold. Les supporters peuvent voter sur le site de la Première League.

En proie à l'incertitude après la venue d'Emmanuel Macron Un septième mort en Nouvelle-Calédonie



Une septième personne a été tuée vendredi en Nouvelle-Calédonie, toujours dans l'incertitude au lendemain d'une visite du président français Emmanuel Macron, qui a promis que la réforme électorale contestée par les indépendantistes ne passerait «pas en force». Une homme de 48 ans a été tué par un policier, a annoncé le procureur de Nouméa Yves Dupas. Alors qu'ils circulaient à Dumbéa, au nord de Nouméa, deux policiers ont été «pris à partie physiquement par un groupe d'une quinzaine d'individus» et l'un d'eux a fait usage de son arme de service «pour s'extraire de cette altercation physique», a-t-il expliqué. Depuis le début des émeutes, les violences avaient déjà fait six morts: deux gendarmes, dont un dans un tir accidentel, trois Kanak (autochtones) et un Caldoche (Calédonien d'origine européenne).

Aucun, hormis le décès accidentel, n'était à imputer jusque là aux forces de l'ordre.

Le policier, «sur lequel des traces de coups ont été relevées», a été placé en garde à vue et le parquet a ouvert une enquête pour homicide volontaire par personne dépositaire de l'autorité publique.

Lors de sa visite jeudi, Emmanuel Macron a rencontré loyalistes, favorables à l'élargissement du corps électoral pour les scrutins provinciaux, et indépendantistes qui estiment que cette mesure va réduire leur poids.

C'est l'adoption de ce projet de loi par les sénateurs puis les députés qui a mis le feu aux poudres et déclenché une vague de violences que l'île n'avait plus connue depuis quatre décennies.

«REPRISE DU DIALOGUE»

«Je me suis engagé à ce que cette réforme ne passe pas en force», a promis Emmanuel Macron lors de son déplacement.

Mais il a demandé «la reprise du dialogue en vue d'un accord global» pour accorder le droit de vote à davantage d'électeurs d'ici à fin juin, afin qu'ensuite il «puisse être soumis au vote des Calédoniens». Avant cette échéance, l'objectif est de rétablir l'ordre dans les jours à venir», a répété le président français.

Dans un entretien aux médias locaux vendredi, il a exigé «de manière immédiate» «la levée de tous les blocages», les «points de violence» et demandé «qu'il y ait un appel clair à ces levées» de la part notamment des indépendantistes du FLNKS ou de la Cellule de coordination des actions de terrain (CCAT), le collectif accusé par le gouvernement de piloter les émeutes. Depuis leur début le 13 mai, les émeutes ont causé des dégâts considérables dans le territoire français du Pacifique Sud. L'état d'urgence instauré le 16 mai continue d'y prévaloir: couvre-feu nocturne, interdiction de rassemblement, de transports d'armes et de vente d'alcool, bannissement de l'application TikTok.

ATTENTE DE DIRECTIVES

Des barrages instaurés par les émeutiers restent en place. Sur la côte est de la Grande Ile, le carrefour entre la route qui en traverse le centre et celle qui longe l'océan est ainsi bloqué à tous les véhicules, sauf ceux de secours. Dans le quartier de Montravel à Nouméa, les militants étaient en attente vendredi d'une communication officielle du FLNKS sur «les directives» pour la suite du mouvement.

«On se tient prêt à poursuivre la mobilisation puisque apparemment le président de la République ne veut pas nous écouter», a expliqué à l'AFP Yamel, un militant opposé à la réforme électorale.

Tant qu'il n'y aura pas d'indépendance, il n'y aura pas de sécurité», a prévenu sous couvert d'anonymat un militant de 51 ans tenant un barrage dans un quartier nord de Nouméa.

«On attend tous la décision du FLNKS», a affirmé l'une des chefs de file des loyalistes, Sonia Backès, sur la radio RRB. «Un accord est possible si tout le monde est de bonne foi», a estimé l'ex-secrétaire d'Etat du gouvernement, prévenant que le retour au calme prenait du temps.

VOLS DE RAPATRIEMENT

La vie reprend doucement dans l'archipel, conquis et colonisé au XIXe siècle.

«Les opérations de déblaiement avancent» sur les routes et «une centaine de barrages ont pu être neutralisés», a rapporté le Haut-commissariat de la République.

La Banque de Nouvelle-Calédonie a annoncé la réouverture de cinq de ses 18 agences. Trois d'entre elles ont été incendiées.

Quelque 3.000 policiers et gendarmes participent à la sécurisation de l'archipel, «appuyés par plus de 130 effectifs du Raid et du GIGN», les unités d'élite de la police et de la gendarmerie, selon le Haut-commissariat.

Depuis le début de la crise, plus de 350 personnes ont été interpellées et «60 officiers de police judiciaire mènent un travail sans relâche pour instruire les enquêtes en cours», a-t-il précisé. L'aéroport de La Tontouta reste fermé aux vols commerciaux depuis le 14 mai et jusqu'à mardi, a annoncé la Chambre de commerce et d'industrie.

«Il n'y a pas de réouverture prévue parce que (...) l'objectif prioritaire est de permettre l'accès des renforts de police, des engins, du fret», a fait valoir la ministre déléguée chargée des Outre-mer Marie Guévenoux. En outre, l'acheminement des voyageurs jusqu'à l'aéroport est compromis par le maintien de certains barrages, a-t-elle ajouté.

Les pays voisins s'activent pour trouver les moyens de faire évacuer leurs ressortissants. Le gouvernement du Vanuatu a indiqué qu'il organisait vendredi le rapatriement de quelque 160 étudiants dans la journée.

Selon les images de la chaîne de télévision VBTC, c'est un avion militaire français qui a assuré le premier vol. La Nouvelle-Zélande a annoncé l'arrivée de 50 de ses ressortissants vendredi à Auckland.

Espagne Quatre morts dans l'effondrement d'un bar-restaurant aux Baléares

Quatre personnes sont mortes jeudi et seize ont été blessées, dont des touristes étrangers, dans l'effondrement d'un bar-restaurant situé sur l'île très touristique de Majorque, dans l'archipel espagnol des Baléares. «Il y a quatre morts et 16 blessés», a indiqué à l'AFP vendredi matin une porte-parole des services de secours de l'archipel, réduisant à la baisse un bilan initial d'une vingtaine de blessés. Les services d'urgence avaient indiqué dans la nuit sur le réseau social X que sept des blessés étaient dans un état «très grave» et neuf dans un état «grave» et qu'ils avaient été transférés vers différents hôpitaux de Palma, la capitale de l'île de Majorque.

Les services de secours ont cherché une partie de la nuit dans les décombres par crainte que d'autres victimes puissent être rester coincées avant de mettre fin aux recherches.

«Nous avons terminé après avoir fait de dernières recherches et nous avons confirmation de 20 victimes, dont quatre mortelles», a indiqué Eder García, le chef des pompiers de Palma, sur la télévision publique Baléares IB3.

PLUSIEURS NATIONALITÉS»

Il y a plusieurs nationalités» parmi les victimes, «ce que nous pouvons indiquer est que la majeure partie (des victimes) sont des étrangers et pas des habitants de Palma», a-t-il ajouté, devant la presse, sans donner de précisions sur les nationalités.

Les îles Baléares, situées



dans la mer Méditerranée et connues pour leurs eaux cristallines et leurs plages, sont la deuxième région la plus touristique d'Espagne après la Catalogne. En 2023, elles ont accueilli plus de 14 millions de touristes, selon les chiffres officiels.

L'archipel, dont Majorque est l'île principale, est notamment prisé des touristes allemands et britanniques.

Cet édifice de trois niveaux, comprenant un restaurant et un bar en sous-sol, se situe sur une promenade de bord de mer dans la zone touristique de Playa de Palma, au sud de Palma. Les lieux étaient très fréquentés au moment du drame alors que la saison touristique commence déjà à battre son plein aux Baléares, archipel comprenant aussi les îles d'Ibiza, de Minorque et de Formentera.

De nombreux pompiers se sont déployés sur les lieux juste après l'effondrement tandis que les ambulances transportaient les blessés vers l'hôpital, a constaté sur place un photographe de l'AFP.

VICTIMES DANS LE SOUS-SOL

Les services techniques devaient se déplacer vendredi sur les lieux afin de déterminer les causes de l'effondrement de l'édifice, situé dans la rue Cartago de Playa de Palma.

«Les circonstances font actuellement l'objet d'une enquête» mais «ce que nous savons avec certitude est que le premier étage s'est effondré et a fait s'effondrer le sol» du rez-de-chaussée sur le «sous-sol où nous avons retrouvé le plus de victimes» dans le bar, a expliqué Eder García.

En 2009, l'effondrement d'un immeuble de trois étages à Palma de Majorque avait fait sept morts, dont deux Allemands et trois Colombiens

Publicité

APPARTEMENTS

■ A louer F4, 2^e étage, cité El Ferdaous, Haï El Nour, Bir el Djir – Tél : 0779.03.48.96

VILLAS

■ Urgent : A vendre une villa actée, 2 façades, 226 m², sous-sol, rdc, 1^{er} à finir au C/V de Terga, à 5 min d'Oran 1,4 MD nég. Poss. Payer en plusieurs fois: 0777.47.92.57/0782.32.57.00

LOCAUX

■ Local commercial à vendre ou à louer, situé à 200m de l'université de l'USTO. La superficie du local est de 23 m². Merci de me contacter au 0659.36.87.10 pour plus d'informations

TERRAINS

■ Je mets en vente un terrain industriel de 200 m² clôturé avec hangar semi-couvert dans la zone industrielle El Maleh, Aïn Témouchent. Prix 6 MD – 0781.97.00.50

PENSÉE

25 mai
2009 -2024

Mme

ANDALOUCI

Fatima Zohra née SADOK

Quinze ans déjà et ni ton mari, ni tes enfants et tes parents n'ont pu t'oublier.
Repose en paix .

رحمة الله



PENSÉE

24-05-2012
24-05-2024
SEDJRARI
Zoubida épouse BENZAÏT. Voilà déjà 12 ans depuis que tu nous as quittés pour un monde de paix. Les jours et les mois sont passés et tu as constamment habité nos pensées. Ta bienveillance, ta générosité et ta bonté faisaient de toi un être exceptionnel qui continue d'exister dans nos plus beaux souvenirs conservés comme un porte-bonheur que l'on garde près du cœur. Tu nous manques encore tellement. L'amour d'une mère est un don précieux qui ignore le temps, la distance et l'absence. Ainsi, éternellement, tu demeureras vivante dans nos coeurs et dans nos esprits. Repose en paix
Les familles BENZAÏT et SEDJRARI

AVIS DE DÉCÈS

C'est avec une immense tristesse et regret que la famille MAACHOU vous fait part du décès du père de famille M. MAACHOU Kouider. Qu'Allah lui fasse Miséricorde.

إنا لهم وانت انت راجعون

Le recueillement se fera à son domicile Gambetta, 01 rue Kertali Ibrahim- Oran, et l'enterrement aura lieu au cimetière Ain el Beïda – Oran. Repose en paix notre cher père et grand-père. Tu vivras toujours dans nos cœurs

اللهم ارحمه وأسكنه فسيح جنانه وأرزقه الفردوس الأعلى



COMMUNICATION

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT, L'URBANISME
ET DE LA VILLE WILAYA DE RELIZANE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
SERVICE MARCHE
N°...../DEP/2024

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

dont le NIF. N° (000148019004353)

- Conformément à l'article 46 de la loi 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article 65 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics.
- Avis de Concours National d'architecture Restreint N° 47/2024 Au Journaux (EL-Chabab en langue Arabe en date du 27/12/2023)

Et (Le Quotidien d'Oran en langue Français en date du 25/12/2023) Concernant le projet :

PROJET : Etude et Suivi Pour la réalisation d'un collège Type 3/200 R à Tliouinet, Commune de Ain RAHMA.

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres financières en date du 15/05/2024 pour la direction des équipements publics -

N°	BUREAU D'ETUDE	Note globale	Montant d'étude+Suivi (Proposé)	Montant d'étude+Suivi (Après Correction)	Délai D'étude	Délai de Suivi	Projet	OBS
01	LARBI BENHADJAR ABDELLAHMANE NIF: 198548010474224	89.14 Pts	13 452 000,00 DA	13 452 000,00 DA	03 Mois	10 Mois	Etude et Suivi Pour la réalisation d'un collège Type 3/200 R à Tliouinet, Commune de Ain RAHMA.	Mieux disant

NB : le service contractant est tenu d'inviter tout soumissionnaire intéressé de se rapprocher de ses services au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Le soumissionnaire peut introduire un recours auprès de la commission de wilaya des Marchés publics dans un délai de dix (10) jours, à compter de la publication du présent avis dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux, Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service

ANEPE N° 2431007029 Le Quotidien d'Oran 25/05/2024

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SIDI BEL ABDES
DAIRA DE MOULAY SLISSEN
COMMUNE DE HCAIBA
NIF : 0984.2219.51701.26

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 01/2024

Le chargé de gérer les affaires de la commune de hcaiba , et dans le cadre du Fonds de solidarité et de garantie pour les collectivités locales (FSGCL) pour l'année 2024 lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

REALISATION D'UN SIEGE COMMUNE A H'CAIBA 1^{ER} TRANCHE

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du siège du bureau des marchés de la commune de hcaiba . Contre le paiement d'un montant de la somme de cinq mille 5.000,00 DA.

Les offres doivent être accompagnées des documents suivants :

- Dossier de candidature :

- Une déclaration de candidature , datée, signée et cacheté.
- La déclaration de Probléme dûment remplie, datée, signée et cacheté.
- une attestation de qualification et classification professionnel activité principale batiments de catégorie quatre(04+) et plus validité.
- Statut de l'entreprise éventuel (dans le cas d'une SARL ou EURL).
- Copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux légaux pour les personnes morales.
- la liste des moyens humains (affiliation CNAS en cours de validité et diplôme pour encadrement Technique) et attestation de travail pour les ouvriers.
- bilans financiers des Années (2020 – 2021 – 2022) visées par les services des impôts et les chiffres d'affaire de l'entreprise
- La liste des moyens matériels destinés à l'exécution du projet accompagnés par des copies des pièces justificatives d'appartenance : carte grise avec assurances valides, récépissé de circulation, contrat de location notarié, pour le matériel non roulant, il doit être justifié par une expertise d'évaluation ou procès judiciaires pour l'année en cours.
- performance de l'entreprise: toute entreprise soumissionnaire doit disposer de référence professionnelle justifiée par attestation de bonne exécution au nombre de trois (03) Travaux en bâtiments principal

-L'offre technique contient :

- déclaration à soucrire dûment renseignée daté et signé
- tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif daté , cacheté et signée et tout autre document exigé en application de l'article 78 du décret présidentiel n° 15-247 du 02 Dhoul El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics ;
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

-offre financière:

- Lettre de soumission remplie et signée, datée et cachetée par le soumissionnaire.
- Devis quantitatif et estimatif du projet dûment cacheté et signée par le soumissionnaire.
- Bordereau des prix unitaires dûment rempli cacheté et signée (rempli en lettre et en chiffre).
- planning de réalisation daté , cacheté et signé conforme au délai de réalisation.

PRESENTATION DES OFFRES:

Le soumissionnaire est tenu de présenter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière dans 03 trois enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination du cocontractant dont le contenu sera clairement indiqué sur l'enveloppe ; Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention -A Monsieur Le chargé de gérer les affaires de la municipalité de la commune de hcaiba - ' à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

- appel d'offres ouvert avec exigence des capacités minimales N°01/2024.

OBJET DU PROJET : réalisation d'un siège commune à hcaiba 1^{er} tranche

La durée de préparation des offres est fixée à 15jours comptés de la première publication de l'avis d'appel d'offre dans les quotidiens Nationaux le BOMOP. Si ce dernier jour correspondant au dépôt des offres et d'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation sera prorogée au jour ouvrable suivant et à la même heure.

-L'ouverture des plis est prévue en séance publique et se tiendra le dernier jour de la préparation des offres à 11: 30 h

- la date limitée de dépôt des offres est fixée de dernier de délais de préparation des offres avant 11:00 h

-Les entreprises resteront engagées par leurs offres pendant 90 jours augmenté de la durée de préparation des offres à compter de la date de la séance d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires sont cordialement invités à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le jour de dépôt des offres à 11:30 h

Fait à hcaiba le:..... 2024 15

Le chargé de gérer les affaires de la commune

ANEPE N° 2431006854 Le Quotidien d'Oran 25/05/2024

♦ REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE♦ ♦ MINISTERE DE LA SANTE ♦

DIRECTION DE LA SANTE
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER
ISSAD KHALED MASCARA
SOUS-DIRECTION DES FINANCES ET DES MOYENS
Email: eph issadkhaled29@gmail.com
N° Tel: 045 72 14 46

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N° 07/2024 NIF: 40801600002906900101

Conformément aux dispositions de l'article 65, alinéa 02, du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 Portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ,L'Etablissement Public Hospitalier 'ISSAD KHALED' titulaire du Numéro d'identification Fiscal (NIF) (40801600002906900101), Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participés à l' Avis D'appel D'offres Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales N°01/2024 , paru dans les journaux nationaux "الرأي الراي" en langue arabe en date du 02/04/2024 et " QUOTIDIEN" en langue Française en date du 31/03/2024 relatif à l'approvisionnement en Produits Pharmaceutiques Et Autres Produits Destinés à La Médecine Humaine Et Dispositifs Médicaux pour l'année 2024 que les contrats sont attribués provisoirement aux soumissionnaires suivants :

N°	Soumissionnaires	Désignation Des Lots	Montant en TTC	Note technique et financière	Délai d'exécution	Observation
01	SARL ELECTRA SILA – BLIDA NIF : 001709080968691	<u>Lot N° 01 :</u> Réactifs Et Produits De Laboratoires. <u>S/LOT 1 :</u> Réactifs De Laboratoires	<u>Max :</u> 17 132 857.45 DA <u>Min :</u> 13 560 369.45 DA	55/100	pour l'année 2024	Pré qualifié Techniquement et Moins disant
		<u>Lot N° 02 :</u> Films Et Produits D'imagerie Médicale Et D'exploration.	<u>Max :</u> 6 399 290.00 DA <u>Min :</u> 5 521 500.00 DA			
02	EURL ALMEDQUE – CHLEF NIF : 001702249001355	<u>Lot N° 04 :</u> Instrumentation	<u>Max :</u> 703 171.00 DA <u>Min :</u> 463 766.80 DA	75/100	pour l'année 2024	Pré qualifié Techniquement et Moins disant
		<u>Lot N° 05 :</u> Consommables et non tissé	<u>Max :</u> 5 199 312.80 DA <u>Min :</u> 3 701 351.00 DA			
		<u>Lot N° 08 :</u> Produits et consommables dentaires	<u>Max :</u> 2 647 723.40 DA <u>Min :</u> 1 964 092.90 DA			
03	SARL 2MS – ORAN NIF : 099931010318843	<u>Lot N° 06:</u> Produit D'ophtalmologie	<u>Max :</u> 8 499 600.00 DA <u>Min :</u> 7 394 010.00 DA	75/100	pour l'année 2024	l'offre unique et pré qualifié Techniquement
04	EURL CLEANLAB – MOSTAGANEM NIF : 002327078424605	<u>Lot N° 9 :</u> Autres produits destinés à la médecine humaine S/LOT 1 : Produit Antiseptique	<u>Max :</u> 796 000.00 DA <u>Min :</u> 562 000.00 DA	50/100	pour l'année 2024	le seul le Pré qualifié Techniquement
05	SARL I.M.C /OUEST NIF : 099916000780112	<u>Lot N° 9 :</u> Autres produits destinés à la médecine humaine S/LOT 2 : Produit D'hémodialyse	<u>Max :</u> 2 897 501.25 DA <u>Min :</u> 2 006 250.75 DA	95/100	pour l'année 2024	le seul le Pré qualifié Techniquement

S/LOT 2 : Réactifs (Kit D'extraction Et D'amplification

Pour P.C.R.

(lot infructueux) motif : aucun soumissionnaire .

Lot N° 03 : Gaz Médicaux et autres

(lot infructueux) motif : insuffisance de crédit

Lot N° 07 : Consommables D'hémodialyse

(l'annulation de lot) fausse de procédure dans le cahier des charges

Les soumissionnaires ayant participés à cette avis d'appel d'offres sus -indiqué , sont invités à se rapprocher du bureau des Marchés de l'établissement dans un délai de trois (03) Jours à compter de la première parution du présent avis afin de consulter les résultats détaillés de l'évaluation des offres techniques et financières .

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours dans les 10 jours qui suivent la date de publication du présent avis d'attribution provisoire, auprès de l'autorité compétente, et ce, conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public .

MASCARA LE,

LE DIRECTEUR

ANEPE N° 2431006997 Le Quotidien d'Oran 25/05/2024

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SIDI BEL ABDES
DAIRA DE MOULAY SLISSEN
COMMUNE DE HCAIBA
NIF : 0984.2219.51701.26

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL
OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 02/2024

Le chargé de gérer les affaires de la commune de hcaiba , et dans le cadre des plans communaux de développement pour l'année 2024 Lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

Acquisition d'un chargeur 6 T au profit de la commune hcaiba

Les institutions intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du siège du bureau des marchés de la commune de hcaiba . Contre le paiement d'un montant de la somme de cinq milles 5.000.00 DA.

Les offres doivent être accompagnées des documents suivants :

- Dossier de candidature :

- Une déclaration de candidature , datée, signée et cacheté.
- La déclaration de Probité dûment remplie, datée, signée et cacheté.
- Statut de l'entreprise éventuel.
- documents relatifs aux autorisations qui permettent aux personnes d'engager l'institution lorsque cela est nécessaire.
- registre du commerce électronique.
- une copie de numéro d'identification (NIF).
- une copie de l'extrait fiscal (extrait de rôle) de mois apuré ou assorti d'un échéancier , remis par l'administration fiscale.
- copie valables des attestations du paiement des cotisations délivrées par le CNAS – CASNOS aux usagers.
- bilans financiers des Années (2020 – 2021 – 2022) visées par les services des impôts et les chiffres d'affaire de l'entreprise
- performance de l'entreprise: toute entreprise soumissionnaire doit disposer de référence professionnelle justifiée par attestation de bonne exécution au nombre de trois (03) Travaux en bâtiments. principal

L'offre technique contient :

- déclaration à souscrire dûment renseignée datée et signée
- tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif datée , cacheté et signée et tout autre document exigé en application de l'article 78 du décret présidentiel n° 15-247 du 02 Dhoul El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics ;
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

Offre financière:

- Lettre de soumission remplie et signée, datée et cachetée par le soumissionnaire.
- Devis quantitatif et estimatif du projet dûment cacheté et signée par le soumissionnaire.
- Bordereau des prix unitaires dûment rempli cacheté et signée (rempli en lettre et en chiffre).

PRESENTATION DES OFFRES:

Le soumissionnaire est tenu de présenter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière dans 03 trois enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de cocontractant dont le contenu sera clairement indiqué sur l'enveloppe ; Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cacheté et anonyme, comportant la mention -A Monsieur Le chargé de gérer les affaires de la municipalité de la commune de hcaiba - ' à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres ouvert avec exigence des capacités minimales N°02/2024.

OBJET DU PROJET : Acquisition d'un chargeur 6 T au profit de la commune hcaiba

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours comptés de la première publication de l'avis d'appel d'offre dans les quotidiens Nationaux le BOMOP. Si ce dernier jour correspondant au dépôt des offres et d'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation sera prorogée au jour ouvrable suivant et à la même heure.

-L'ouverture des plis est prévue en séance publique et se tiendra le dernier jour de la préparation des offres à 11:30 h

- la date limitée de dépôt des offres est fixée de dernier de délais de préparation des offres avant 11:00 h

-Les entreprises resteront engagées par leurs offres pendant 90 jours augmenté de la durée de préparation des offres à compter de la date de la séance d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires sont cordialement invités à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le jour de dépôt des offres à 11:30 h

Fait à hcaiba le 2024 ḡo 15
Le chargé de gérer les affaires de la commune

ANEP N° 2431006857 Le Quotidien d'Oran 25/05/2024

Office Public De L'Huissier De Justice

Maitre Tahraoui Bahous
Huissier de justice près le Tribunal d'Arzew
Adresse : rue Mohamed Fertas, n°175, Arzew
Tel : 05-54-10-14-48 / 06-60-80-11-01
e-mail : maitre.tahraoui-b@live.fr

Avis de vente aux enchères publiques (4^{eme} tentative)
uniquement sur soumissions cachetées, le 29 mai 2024 à 11h00
au profit de: « Sotraz Spa » Société de transport d'Arzew

N°	Désignation & Marques & Immatriculation	Cautionnement
01	Toyota Hiace matricule : 00187-410-31 rebut Toyota Hiace matricule : 00395-408-31 rebut Toyota Yaris Sedan matricule : 11873-107-31 rebut Renault Symbol matricule : 11574-117-31 rebut Hyundai New Accent matricule : 13950 - 110 - 31 rebut Hyundai New Accent matricule : 14251 - 110 - 31 rebut +lots de pdr à l'état neuf + lot de pneus à l'état neuf	Sans Carte grise 200.000 DA
02	Hyundai new Accent matricule : 14495 - 110 - 31 +lots de pdr à l'état neuf	100 000. da
03	Hyundai new Accent matricule : 14501 - 110 - 31 Toyota Echo berline matricule : 04878-103-31 Peugeot 308 matricule : 15060-108-31 +lots de pdr à l'état neuf	200.000 da
04	Toyota Echo matricule : 01957-100-31 Toyota echo berline matricule : 04893-103-31 +lots de pdr à l'état neuf	200.000 da
05	Nissan civilian matricule : 00169-409-31 Nissan Rb31pxf matricule : 87-492-31 +lots de pdr à l'état neuf	200.000 da
06	Nissan civilian matricule : 00344-408-31 Nissan rb31pxf matricule : 88-492-31 +lots de pdr à l'état neuf	200.000 da
07	Nissan civilian matricule : 00153-406-31 Nissan rb31pxf matricule : 91-492-31 +lots de pdr à l'état neuf	200.000 da

Deuxième tentative :

N°	Désignation & Marques & Immatriculation	Cautionnement
01	New Accent matricule : 13962 - 110 - 31 New Accent matricule : 14318 - 110 - 31 New Accent matricule : 13954 - 110 - 31	200.000 DA
02	TOYOTA Hiace matricule : 00180 - 410 - 31 TOYOTA Hiace matricule : 00618 - 407 - 31 TOYOTA Hiace matricule : 00398 - 408 - 31	300.000 DA

Conditions de participation :

- Obs :** les visiteurs souhaitant participer à la vente aux enchères doivent s'inscrire auprès de l'Office public à l'avance d'un délai de 48 heures.
- Visite et participation à la vente aux enchères publiques réservées uniquement aux détenteurs d'un cahier des charges délivré par le cabinet .

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME
ET DE LA VILLE

DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE
ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA D'ORAN

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
DU MARCHE

NIF : 31033937141

Réf:SMP/.....DUAC/2024

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, la direction de l'urbanisme de l'architecture et de la construction de la wilaya d'Oran informe les soumissionnaires, ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°07/2024 du 13/03/2024 relatif au projet Travaux des VRD Primaires et Secondaires Programme LPL en lots séparés, que l'attribution provisoire des marchés s'établit comme suit:

Lot	Commune	Entreprise	Note Tech	Montant de soumission DA en TTC	Montant Après correction DA en TTC	Délai	NIF	Obs
N°01 : 390 Logts LPL Arzew	Arzew	SARL AISSI FBA	63,50/ 100	31 779 713,00	/	04 mois	001509080862988	Offre moins disant
N°02 : 250 Logts LPL Arraba (Achèvement)	Bethioua	HOCINE ABDERRAHMANE	78/ 100	70 582 819,20	/	05 mois	169201200303165	Offre moins disant
N°03 : 300 Logts LPL Ain El Türk	Ain El Türk	SARL GTRO GRAND TRAVAUX ROUTIERS DE L'OUEST	62/ 100	51 874 571,50	/	05 mois	001546084281212	Offre moins disant
N°04 : 200 Logts LPL Hassi Ameur	Hassi Bouïd	EURL CENTRE DJETTOU DES ROUTES	56/70	27 322 267,00	/	03 mois	000709080592862	Offre moins disant
N°5 : 300 Logts LPL Gdyel	Gdyel	MESSAOUDI ABDELKADER	56/70	15 423 282,00	14 368 707,00	03 mois	184221000154184	Offre moins disant

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel cité ci-dessus tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya d'Oran dans les dix (10) jours qui suivent la date de Publication du présent avis.

Les soumissionnaires sont invités à se rapprocher auprès de la DUAC pour prendre connaissance des résultats de l'évaluation de leurs offres au plus tard 03 jours à compter de la date de la présente publication.

Le Directeur

ANEP N° 2431006982 Le Quotidien d'Oran 25/05/2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة السكن و العمران و المدينة
MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
ديوان الترقية و التسيير العقاري ودية عين تموشنت

OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE DE LA WILAYA D'AÏN TEMOUCHENT

NIF : 097646019044907-01
Relance du 2^{me} AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITES MINIMALES
N°04/D.M.O/O.P.G.I/2024

Vu l'infructuosité du 1er Avis d'Appel d'Offres National ouvert avec exigence de capacités minimales n°01/DMO/OPGI/2024 paru dans les quotidiens nationaux « LE REGIONAL » en date du 14/04/2024 et « LE JOURNAL » en date du 15/04/2024.

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de AÏN TEMOUCHENT, dont le siège social est à BOULVARD MOHAMED BOUDIAF, AÏN TEMOUCHENT, relance le 2^{me} avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales adressé aux soumissionnaires pour projet : Reste à réaliser en « TCE » ḡo 1 Réalisation des travaux de voiries et réseaux divers « VRD » tertiaire, des 210/400 logements publics locatifs, **lot N°02: 80 logements blocs (A5, A6, B2, A7 Et A8)**, localisés à Beni Khaled, commune de Beni Saf, wilaya de AÏN TEMOUCHENT, Programme RHP 2010 :

- Lot N°01 :** Reste à réaliser en « TCE » ḡo 1 La Réalisation des travaux de « VRD » Tertiaire des 50/80 logements blocs (A6, B2 Et A7).

Seules les entreprises qui répondent aux critères sous cités :

- 1/capacité professionnelle : Qualifiés à la catégorie II ou plus en cours de validité, dont l'activité principale en « bâtiment»
- 2/capacité financière : Ayant réalisé un chiffre d'affaire moyen minimum de 10 000 000,00 DA pendant les trois dernières années (2020, 2021,2022) justifié par les bilans fiscaux qu C20 visés par la direction des IMPOTS.
- 3/créférances professionnelles : Doit être justifier par des attestations de bonnes exécutions délivrées par les maîtres d'ouvrages publics

Ayant réalisé durant les 10 dernières années au moins l'un des projets suivants :

- Travaux de même nature (réalisation en TCE ou reste à réaliser) de : 35 logements ou plus d'un seul tenant (TCE).
- Travaux de même nature (réalisation en TCE ou reste à réaliser) d'un cumul des projets de : 100 logements ou plus (TCE).
- Ouvrage d'équipement public de classification B et plus.

4/délai : Conformément à l'instruction ministérielle N°1241/SPM/MHUV/2022 en date du 05/12/2022 : Tout délai dépassant quatreze (14) mois, l'offre du soumissionnaire sera rejetée

NB :

- Si l'un des conditions d'éligibilité n'est pas satisfait, l'offre sera rejetée systématiquement.
- Les pièces demandées pour les conditions d'éligibilité ne font pas objet de complément de dossier.

Peuvent soumissionner, et retirer le cahier des charges auprès de la direction de l'office de promotion et de gestion immobilière d'AÏN TEMOUCHENT contre paiement des frais de reproduction fixés à 3000,00 DA non remboursables.

Les documents et les pièces reçues sont ceux exigés à l'article 16 pages 20, 21 et 22 des instructions aux soumissionnaires du cahier des charges.

Les offres, accompagnées des pièces et documents en cours de validité, tels qu'exige par le cahier des charges, doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière (présentées dans trois (03) enveloppes distinctes) :

- une enveloppe contenant « dossier de candidature » avec l'ensemble des documents exigés dans cahiers des charges.
- une enveloppe contenant « l'offre technique » avec l'ensemble des documents exigés dans cahiers des charges.
- une enveloppe contenant « l'offre financière » comprenant les pièces reçues par le cahier des charges.

Ces enveloppes sont mise dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » à l'adresse suivante.

A MONSEUR

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE DE AÏN TEMOUCHENT

Adresse: BOULVARD MOHAMED BOUDIAF wilaya de AÏN TEMOUCHENT

Relance du 2^{me} AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE

DE CAPACITES MINIMALES N°04/D.M.O/O.P.G.I/2024

- Portant :

Reste à réaliser en « TCE » et la Réalisation des travaux de voiries et réseaux divers « VRD » tertiaire, des 210/400 logements publics locatifs, **lot N°02: 80 logements blocs (A5, A6, B2, A7 Et A8)**, localisés à Beni Khaled, commune de Beni Saf, wilaya de AÏN TEMOUCHENT, Programme RHP 2010 :

ANEP N° 2431007047 Le Quotidien d'Oran 25/05/2024

• 2

19.40 Coupe de France



- 11.02 Tout le monde veut prendre sa place
- 11.59 Journal 13h00
- 12.20 13h15, le samedi...
- 13.04 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?
- 14.05 Rugby : Champions Cup
- 17.05 Tout le monde a son mot à dire
- 17.45 Cérémonie de clôture du Festival de Cannes 2024
- 18.56 Journal Météo climat
- 18.58 Journal 20h00

- Lyon / Paris-SG
Après un début de saison difficile, Alexandre Lacazette et les Lyonnais ont remarquablement redressé la barre en championnat et réalisé un parcours parfait en coupe de France, leur permettant de disputer la neuvième finale de leur histoire. Dans l'antre du stade Pierre-Mauroy de Lille, les Gones n'auront pas la tâche facile face aux Parisiens qui lorgnent sur un 15e titre dans la compétition.

• 3

20.10 Meurtres à...



- 11.00 Sports d'Ici
- 11.25 ICI 12/13
- 11.55 Willy vient déjeuner chez vous
- 12.34 Samedi d'en rire
- 14.37 Les carnets de Julie
- 15.42 Des chiffres et des lettres
- 16.25 Le jeu des 1000 euros
- 16.56 Questions pour un super champion
- 18.09 Le pitch cinéma
- 18.14 ICI 19/20
- 19.00 Tout le sport

Série policière - France - Belgique - 2023 Saison 10 - Episode 2/11 - Meurtres en Béarn
Avec Isabel Otero, Catherine Marchal, Gabriel Ecoffey, Maëva El Aroussi La quadragénaire Céline Casteran, femme d'un notable de la région, gestionnaire de la maison du patrimoine, est retrouvée morte au pied des montagnes du Béarn, probablement après avoir été précipitée du pont de La Légende de Sauveterre. Costumée en reine du Moyen Age, elle a la main coupée et arbore un pendentif dont le portait semble tout droit découpé d'un livre, jurant avec reste de ses bijoux.

• 4

20.01 Moi, Daniel Blake



- 09.57 Le refuge d'Audrey
- 10.56 Idéfix et les Irréductibles
- 11.43 Angelo la débrouille
- 12.29 Teen Titans Go !
- 13.20 Slugterra
- 14.29 Cléopâtre dans l'espace
- 15.13 DreamZzz
- 16.05 Football : Coupe Gambardella
- 18.16 Basique, les sessions
- 18.45 Beau geste
- 19.38 Moi aussi
- 19.56 De l'ombre à la lumière

Drame - Grande-Bretagne - France - Belgique - 2016
Avec Dave Johns, Hayley Squires, Dylan McKiernan, Briana Shann Suite à une crise cardiaque, Daniel Blake, menuisier anglais presque sexagénaire, se retrouve dans l'impossibilité de reprendre son métier. Contredisant l'avis des médecins, une société privée, à laquelle l'administration sous-traite une partie de ses missions, le juge pourtant apte à travailler et le prive de la pension d'invalidité dont il pensait bénéficier.

• 5

arte

C 8

- 09.49 Silence, ça pousse !
- 11.43 Coup de pot pour le yaourt
- 12.40 Le prince de la forêt
- 13.35 Serengeti
- 14.33 L'Australie vue du ciel
- 15.38 Vivre loin du monde
- 16.27 De l'ombre à la lumière
- 16.35 C dans l'air
- 17.54 C l'hebdo
- 18.59 Vu
- 19.04 C l'hebdo la suite
- 19.57 C'est bon à savoir
- 20.00 Echappées belles
- 21.32 100 000 ans de beauté

- 10.00 Les papillons, ces super héros de la nature
- 11.45 Un billet de train pour...
- 15.35 Invitation au voyage
- 16.15 France-Allemagne, un couple en thérapie
- 17.35 Arte reportage
- 18.30 Le dessous des cartes
- 18.45 Arte journal
- 19.05 28 minutes samedi
- 19.50 Auguste Escoffier ou la naissance de la gastronomie moderne
- 21.25 Dans les cuisines de la Préhistoire



RTL 9 19.55

STARSHIP TROOPERS

Film de science-fiction - Etats-Unis - 1997
Avec Casper Van Dien, Denise Richards, Neil Harris, Jake Busey, Patrick Muldoon
Dans un futur lointain, les pays de la Terre se sont regroupés au sein de la Fédération, un gouvernement mondial. Cette Fédération se lance alors dans la conquête de l'espace. Les terriens colonisent des planètes et explorent de nouveaux systèmes planétaires. Ils entrent également en relation avec des civilisations extraterrestres. Petit à petit, ils se trouvent menacés par l'une d'entre elles, la belliqueuse civilisation des Arachnides.

CINE + FRISSON 19.50

TRANSFORMERS : L'ÂGE DE L'EXTINCTION



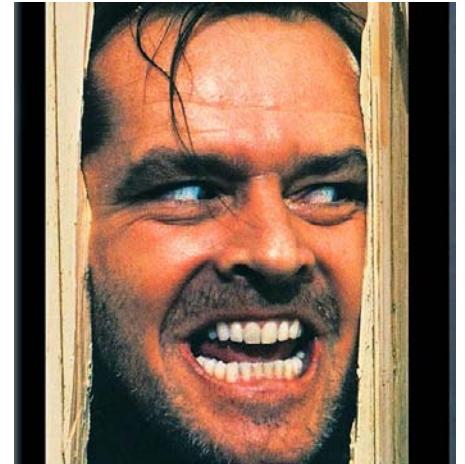
TRANSFORMERS : L'ÂGE DE L'EXTINCTION

Film d'action - Etats-Unis - Chine - HongKong - 2014

Avec Mark Wahlberg, Nicola Peltz, Stanley Tucci, Kelsey Grammer
Trois ans après les événements de Chicago, Cade Yeager, inventeur sans le sou vit au Texas avec sa fille Tessa. Dans un cinéma désaffecté, il récupère un vieux camion Mack, qui s'avère être Optimus Prime. Alors que les Transformers sont hors-la-loi Terre, Harold Attinger et les mercenaires de James Savoy les traquent pour le compte du gouvernement. Quand les agents retrouvent la trace d'Optimus Prime, Cade, Tessa et son petit ami Shane sont obligés de fuir.

CANAL+ GRANDECRAN 20.04

SHINING



Film d'horreur - Grande-Bretagne - Etats-Unis - 1980

Avec Jack Nicholson, Shelley Duvall, Danny Lloyd, Scatman Crothers
Jack Torrance a quitté l'enseignement pour écrire un roman. Sa femme Wendy et son fils Danny l'accompagnent dans le Colorado où il a trouvé un emploi de gardien d'hôtel pendant la basse saison. L'hiver arrive. La famille Torrance se retrouve isolée du reste du monde par la neige. L'hôtel avait autrefois été le théâtre d'un drame. Un gardien avait tué son épouse et ses filles à coups de hache.

TF1

- 10.50 Les douze coups de midi
- 11.55 Météo
- 12.00 Journal
- 12.40 Grands reportages
- 13.50 Reportages découverte
- 15.10 Les Docs du week-end
- 16.15 Secret story, la quotidienne
- 17.00 50mn Inside
- 18.45 Petits plats en équilibre
- 18.50 La mi-temps lecture
- 18.55 Météo
- 19.00 Journal
- 19.45 Nés pour bouger
- 19.55 Quotidien express



20.10 The Voice, la plus belle voix

Saison 13 - Episode 15 : La finale

Présenté par Nikos Aliagas

Les candidats sélectionnés s'affrontent lors de cette finale de la saison 13 du célèbre télé-crochet avec Bigflo & Oli, Vianney, Zazie, Mika. De toutes âges, venant de tous les horizons, ils offrent une incroyable diversité d'univers artistiques. Des amateurs de pop, rock, rap, musique classique, jazz, world music, chant viking... « The Voice » est la scène où tous les artistes peuvent s'exprimer, partager leur art et briller

M6

- 09.10 66 minutes : le doc
- 09.55 66 minutes : grand format
- 10.45 66 minutes : grand format
- 11.40 Météo
- 11.45 Le 12.45
- 12.30 Scènes de ménages
- 13.30 Chasseurs d'appart'
- 16.40 La grande semaine - 1re partie
- 17.40 La grande semaine
- 18.45 Le 19.45
- 19.25 Scènes de ménages



20.10 NCIS

Série policière - Etats-Unis - 2024 Saison 21 - Episode 5 : Le plan

Avec Sean Murray, Wilmer Valderrama, Katrina Law, Brian Dietzen
La police d'Etat de Virginie contacte le NCIS : l'arme de James Chen, un agent spécial du NCIS infiltré sur un chalutier de pêche chinois a été utilisée dans un meurtre en Virginie. La victime, un trafiquant en conditionnelle et pilote d'avion agréé, l'aurait aidé à s'échapper après l'explosion du navire sur lequel il se trouvait.

CANAL+

20.06 Anatomie d'une chute



Film policier - France - 2023
Avec Sandra Hüller, Swann Arlaud, Milo Machado Graner, Antoine Reinartz
En hiver, dans un chalet de montagne, sur les hauteurs de Grenoble, Sandra Voyter, romancière reconnue, reçoit Zoé Solidor, une étudiante venue l'interviewer. L'entretien, détendu, est interrompu par la musique, très forte, que Samuel Maleski, le compagnon de Sandra, joue sur sa platine, un étage au-dessus.

PLANÈTE +

- 10.04 La Frontière : à la conquête de l'Ouest
- 12.43 Le monde dans un tableau
- 12.36 Les Misérables et Victor Hugo : au nom du peuple
- 13.38 Gauguin, le paradis toujours plus loin
- 14.30 Pissaro, sur les traces du père des impressionnistes
- 15.27 La guerre d'Hollywood 1939-1945 : Unis sous le drapeau
- 16.50 Les secrets de l'Arche d'Alliance
- 18.23 American Pickers, la brocante made in USA

TFX

W9

- 07.05 Signé Cat's Eyes
- 09.00 Cleaners les experts du ménage
- 10.40 Secret Story, l'After
- 19.05 Secret story, la quotidienne
- 20.00 Petits plats en équilibre
- 20.05 Chroniques criminelles
- 08.00 W9 Boutique
- 09.10 Absolument stars
- 10.40 Le hit W9
- 11.45 Météo
- 11.50 Scorpion
- Série d'action - Etats-Unis - 2014
Saison 1 - Episode 11/22
- 08.30 Les secrets du paranormal
- 13.30 The Big Bang Theory
- 20.10 Young Sheldon
- 21.20 The Big Bang Theory
- 16.10 La petite histoire de France



Avec Elyes Gabel, Jadyne Wong, Ari Stidham

Bélier 21-03 au 20-04

Il n'y a pas de danger à répondre à une invitation improvisée mais vous devez rester sur vos gardes car cela pourra vous conduire un peu loin. Votre façon de voir vous permet de discerner jusqu'où vous pouvez aller.

Taureau 21-04 au 21-05

D'excellentes relations se nouent. Saisissez cette réelle occasion de tirer votre épingle du jeu.

Gémeaux 22-05 au 21-06

Il se pourrait que vous rencontriez la personne que vous attendez.

Cancer 22-06 au 22-07

Vous serez plein de ressources et vous serez en forme pour toutes sortes d'activités y compris dans les affaires.

Lion 23-07 au 23-08

La chance va vous sourire à nouveau. Il faut réviser certaines décisions défavorables prises contre certaines personnes.

Vierge 24-08 au 23-09

L'évolution d'une situation embrouillée vous empêche de voir la réalité avec précision.

Balance 24-09 au 23-10

Il devient maintenant très important pour vous d'élargir votre horizon.

Scorpion 24-10 au 22-11

Rien ne pourra vous empêcher d'aller où vous voulez aujourd'hui. Surtout que vous serez en bonne forme physique. Rien ne vous arrêtera dans vos entreprises.

Sagittaire 23-11 au 21-12

La chance vous accompagnera dans votre périple.

Capricorne 22-12 au 20-01

Les problèmes que vous redoutez et qui auraient pu vous desservir vont s'envoler grâce à l'intervention discrète de quelqu'un que vous apprécierez.

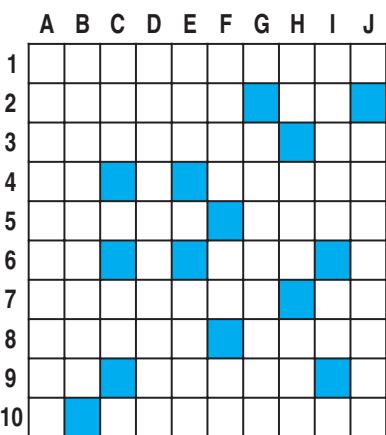
Verseau 21-01 au 18-02

Avec le moral que vous aurez, vos craintes au sujet de l'avenir se révéleront sans fondement.

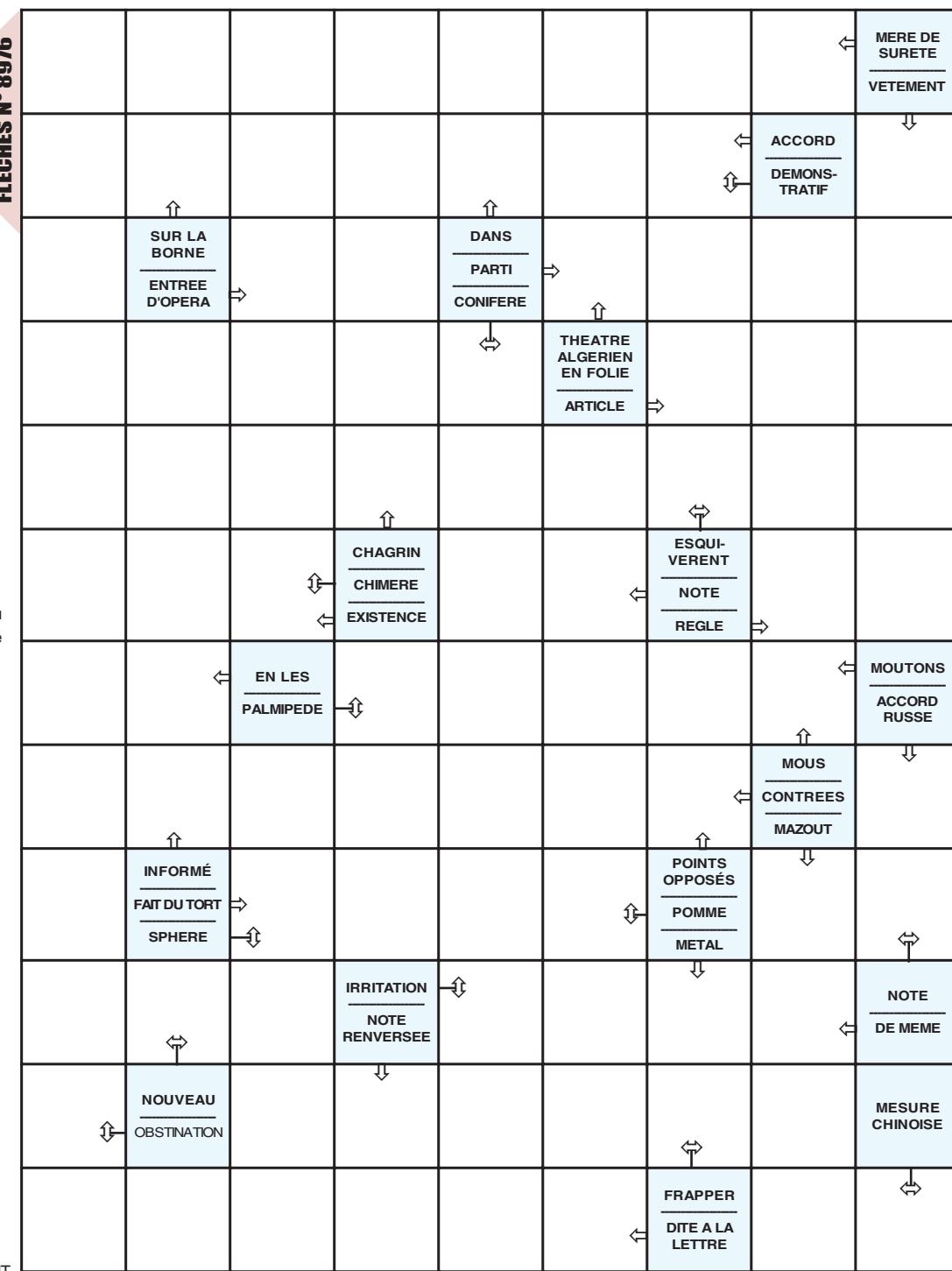
Poissons 19-02 au 20-03

Votre attitude actuelle dans une affaire sérieuse vous amène à vouloir prendre d'autres dispositions.

Jeux proposés par Chérifa Benghani



FLÉCHES N° 8976



FOUILLIS N° 8976

AGNELET - AMBITION - BOUSCULER - CADENAS - CONSTERNER - CREDO - ECHO ECRAN - EGAREMENT - ENVOI - ETONNER - FANGE - FEERIE - FELIN - GISEMENT - LIAISON - LIANE - MAISON - MAJORETTE - MEDITATION - MENTION - MINE - NAGER - NOTAIRE - OGRE - ORAGE - OTAGE - PANIER - PEINER - PION - RECAPITULATION - REGARDER - ROUSPETANCE - SAVON - STAGE - TESSON - TIGRE - TOURNOI - VAINCRE - VOLONTAIEMENT - VOLTIGER.

Les 8 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

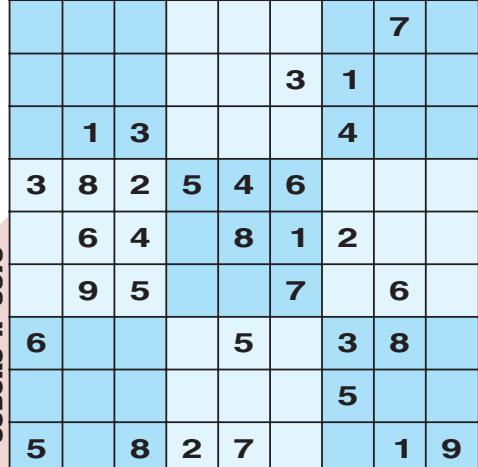
- Mon 1er est joli.

- Mon 2e fait gnon.

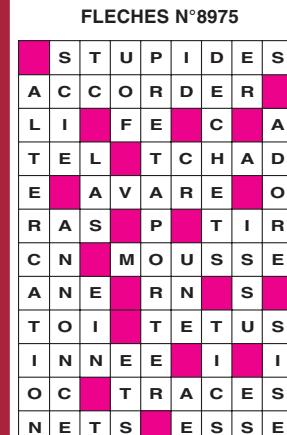
Mon tout ça fait un grand nombre.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26

SUDOKU N° 8976



FLECHES N° 8975



CROISÉS N° 8975



SUDOKU N° 8975



CODÉS N° 8975



FOUILLIS N° 8975:
PALMIER (Pâle - Mi - Et)

1	4	3	4	5	6	2	7	8	9
4	10	11	12	4	7	8	2	3	
3	11	13	8	9			10		13
4	9	8		9	4	14	11	15	8
14		4	12	8		2	9	8	9
14	16	2	1		8	9		7	9
8	1			8	14	1			11
14	8	15	11	7	4	7	11	16	10
8	3	8		16	9	5	4	3	
1	4	3	8	10	7		17		17

CODÉS N° 8976



10 ERREREURS



Chine : huit morts dans une attaque au couteau



Un homme a tué huit personnes et en a blessé une autre avec un couteau dans le centre de la Chine, ont rapporté vendredi des médias locaux, en citant les autorités locales. L'attaque est survenue jeudi matin dans la ville de Xiaogan, dans la province du Hubei, selon la télévision d'Etat CCTV.

La personne blessée n'est pas en danger de mort, a précisé l'agence officielle Chine Nouvelle. Le suspect, un homme de 53 ans dont le nom de famille est Lu, a été arrêté par la police, selon CCTV. Par le passé il avait été soigné pour des problèmes mentaux, selon la même source, qui a précisé qu'une enquête a été ouverte.

La Norvège ferme sa frontière aux touristes russes



La Norvège a annoncé jeudi la prochaine fermeture de sa frontière aux touristes russes, les privant du dernier point d'accès direct dans l'espace Schengen, une décision «discriminatoire» selon Moscou qui a promis une «riposte». Le pays scandinave, qui partage une frontière terrestre de 198 km avec la Russie dans l'Arctique, emboîte ainsi le pas à l'Union européenne - dont il n'est pas membre - qui avait pris une mesure similaire dans le sillage de l'invasion russe de l'Ukraine.

La Norvège, membre de l'Otan, a quasiment cessé d'accorder des visas touristiques aux citoyens russes depuis le printemps 2022. Seuls les détenteurs d'un visa longue durée émis avant cette date ou accordé par un autre pays de l'espace Schengen pouvaient traverser le poste-frontière Storskog-Boris Gleb, unique point de passage terrestre entre les deux pays. Selon la police locale, 5.102 personnes munies d'un visa touristique ont traversé ce poste frontalier en provenance de Russie depuis le début de l'année. L'entrée dans le royaume scandinave leur sera désormais interdite à compter du 29 mai.

Le Quotidien D'ORAN Edition Nationale d'Information

Montée des crispations entre le Bénin et le Niger



Les tensions entre le Bénin et son voisin nigérien viennent de monter d'un cran avec le blocage du fleuve frontalier Niger côté béninois, signant une nouvelle crise entre les deux pays depuis l'arrivée au pouvoir des militaires à Niamey en juillet dernier.

Les autorités béninoises et nigériennes multiplient ces dernières semaines les accusations mutuelles, avec comme

point d'achoppement la circulation des biens de part et d'autre de la frontière, et ce malgré la levée des sanctions de la Communauté des Etats d'Afrique de l'ouest (Cedeao) en février à l'encontre des autorités militaires de Niamey en place depuis le renversement du président nigérien élu Mohamed Bazoum.

Selon des informations recueillies par des journalistes de

l'AFP, le passage du fleuve Niger est désormais verrouillé côté béninois.

Le seul point de passage autorisé est le passage terrestre du pont de Malanville, ouvert côté béninois mais fermé côté nigérien. «Le fleuve fait partie des frontières. Le Niger dit que ses frontières avec le Bénin sont fermées. C'est une conséquence», a déclaré à l'AFP une source proche du gouvernement.

La Colombie confirme qu'elle va ouvrir une ambassade à Ramallah

La Colombie va ouvrir une ambassade à Ramallah, en Palestine, a annoncé mercredi le ministre des Affaires étrangères colombien, Luis Murillo. «Le président (Gustavo) Petro a donné l'instruction que nous installions l'ambassade de Colombie à Ramallah.

Ce sera le prochain pas que nous allons faire», a déclaré à la presse M. Murillo. Cette déclaration intervient après l'annonce par trois pays européens (l'Espagne, l'Irlande et la Norvège) de leur décision de reconnaître l'Etat de Palestine. «La Colombie avait déjà recon-

nu ces dernières années la Palestine comme un Etat.

(...) Nous sommes convaincus que de plus en plus d'Etats vont reconnaître la Palestine», a-t-il ajouté. «Dans le contexte des accords d'Oslo, l'ONU s'est mis d'accord sur une solution à deux Etats, il est donc nécessaire de reconnaître la Palestine comme un Etat à part entière», a encore commenté le ministre. Début mai, le président Petro avait annoncé la rupture des liens diplomatiques avec l'entité sioniste en raison de son agression génocidaire en cours contre l'enclave palestinienne.



EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

L'OUA N'A CHANGÉ QUE DE NOM

En ce samedi 25 mai, l'Afrique est censée célébrer le 60^e anniversaire de son union. Il est difficile de trouver de fortes références pour anoblir une union bercée pendant soixante ans par des contradictions politiques, sociales et économiques qui infligent un démenti à une réelle affirmation d'avancée pour le progrès. Le bonheur collectif est absent dès lors que des millions d'enfants marchent toujours pieds nus et que d'autres millions d'Africains sont soumis à l'errance et à la désespérance. Plus de la moitié de la population n'est pas encore extirpée de la faim et de la soif et l'Afrique n'arrive toujours pas à être au niveau du défi des pères fondateurs de l'Organisation de l'unité africaine.

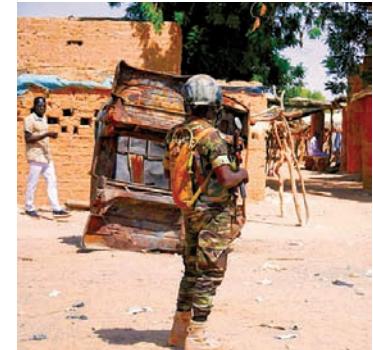
Pire, à l'ancien épargillement des Etats,

devienne un phénomène mondial, la misère et son étalage, les milliers de noyades en mer ne sont que les signes d'un héritage ancré. Les drames sont finalisés par le foisonnement des coups d'Etat et par les définitions de la démocratie façonnées par la succession des dynasties en fonction des intérêts familiaux et par la finance mondiale.

On voit mal alors comment, dans l'immédiat, l'aide au développement par toutes les langues serinée, pour peu qu'elle soit effective, pourrait-elle atténuer les profondes excroissances africaines dès lors que la loi des puissances garde sa rigidité.

En cette 60^e année de sa création, l'Organisation de l'unité africaine a changé son nom dans son parcours mais peine à rejoindre l'idéal de ceux qui l'ont créée un 25 mai 1963.

Niger : une vingtaine de civils tués en début de semaine près du Mali



Une vingtaine de personnes ont été tuées dans une attaque de «bandits armés» en début de semaine dans un village de la région de Tillabéri, près du Mali, a annoncé mercredi la radio publique nigérienne. «La région de Tillabéri (...) a été endeuillée suite à une attaque perpétrée par des bandits armés le lundi 20 mai 2024, une attaque ayant malheureusement causé la perte d'une vingtaine de personnes», a indiqué la radio publique nigérienne La Voix du Sahel.

La radio ne précise pas les circonstances du massacre, mais indique qu'il est survenu dans le village de Djambala, sur la route nationale numéro 1, à une trentaine de kilomètres de Tillabéri, la grande ville du sud-est nigérien, elle-même située à 100 km de la capitale Niamey. Parmi les victimes figurent des femmes et des enfants, selon des informations diffusées sur les réseaux sociaux par des ressortissants de la zone. Le Niger est la cible d'attaques jihadistes régulières depuis près de dix ans, dans plusieurs pans de son territoire.

Il est dirigé depuis juillet 2023 par un régime militaire avec à sa tête le général Abdourahamane Tiani, qui a renversé le président élu Mohamed Bazoum.